

Le château de Boutavent

Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)

Site n° 35 133 040

Rapport de sondage archéologique (2)



Cl. L. Korrigan

André CORRE et Bernard LEPRÊTRE

Centre de Recherches Archéologiques du Pays de Rennes

Service régional de l'archéologie de Bretagne

Juin 2018

FICHE SIGNALÉTIQUE

IDENTITÉ DU SITE

Site n° : 35 133 040
Département : Ille-et-Vilaine
Commune : Iffendic
Lieu-dit : Boutavent
Cadastre : informatisé. Section S parcelles 638, 640
Coordonnées Lambert II étendu, altitude : x = 273.155 y = 2350.880 z = 99 m NGF
Propriétaires du terrain : commune d'Iffendic

L'OPÉRATION ARCHEOLOGIQUE

Autorisation de sondage n° 2017-117 délivrée le 18/04/2017 par Monsieur le directeur régional des affaires culturelles pour Monsieur le Préfet de région.

Valable pour l'année 2017

Titulaire : André CORRE

Organisme de rattachement : CERAPAR (Centre de Recherches Archéologiques du Pays de Rennes)

Raison de l'intervention : sondage sur le site du château de Boutavent

RÉSULTATS

Mots clefs :

Chronologie : Moyen Âge, époque moderne

Nature des vestiges immobiliers : château, basse-cour, courtine, tour-porte, four

Nature des vestiges mobiliers : céramique, métal, scorie, ardoise, terre cuite architecturale, colonne en pierre

Notice sur la problématique de la recherche et les principaux résultats de l'opération archéologique :

Le château de Boutavent est situé au sud de la commune d'Iffendic, sur un bord de plateau en schiste pourpré. Implanté sur un éperon rocheux, le site domine la partie est de la forêt de Paimpont. Le château est mentionné dès le début du XIII^e siècle et est en ruine au XVI^e siècle. Il appartient durant tout le Moyen Âge aux seigneurs de Gaël/Montfort. Ce site est depuis 2001 géré et aménagé par Montfort Communauté et constitue une réserve archéologique.

La première intervention du CERAPAR a consisté en 2011-2012 à réaliser le relevé topographique général du site et un relevé du bâti des élévations restantes. En 2015, en préalable à la restauration d'une partie de la courtine est de la basse-cour, un premier sondage sur le site a été réalisé. En 2017, avant la poursuite de la restauration de la muraille sud, un nouveau sondage a été effectué par l'association.

Le château est actuellement presque complètement arasé. D'une surface de près de 6 500 m², l'ensemble est constitué principalement d'une haute-cour et d'une basse-cour.

La haute-cour est une enceinte triangulaire de 500 m² avec des talus de terre surmontés d'un mur d'enceinte avec à sa base des talus parementés ou des contreforts extérieurs.

La basse-cour est une enceinte de forme quadrangulaire irrégulière de 4 300 m² avec des murailles rectilignes. Au total une quinzaine d'anomalies micro topographiques de forme rectangulaire permettent de localiser des bâtiments à l'intérieur des enceintes. L'ensemble du château est construit en blocs de schiste pourpre lié à la terre.

Le sondage de 2015 réalisé sur la courtine est de la basse-cour avait mis au jour des éléments architecturaux très arasés : une tour carrée de flanquement en saillie de la courtine, des ouvertures à ébrasement, une probable poterne et une partie de l'emprise d'une tour-porte, accès principal de la basse-cour.

L'opération de 2017, à l'angle sud est de la basse-cour, a permis de découvrir les éléments suivants : la presque totalité du plan de la tour-porte, la muraille sud sur 5 m de longueur et un probable four adossé à cette muraille.

Les quelques éléments de mobilier céramique découverts sont très fragmentaires mais confirment les datations du sondage de 2015. Quelques scories et ardoises, ainsi qu'un élément de colonne en granite et une probable base de pied-droit de cheminée en réemploi, ont aussi été mis au jour.

L'un des apports principal de ce sondage a été de mettre en évidence un phasage avec une chronologie relative des constructions découvertes, mais qui manque d'éléments pour une datation absolue. Cela indique une évolution du site au cours du Moyen Âge et jusqu'à l'époque moderne.

CONTENU DU DOSSIER

Rapport scientifique : 25 pages
Cartes et plans du site : 15 figures
Photographies légendées : 33 unités

Fiche signalétique	p. 1
Sommaire	p. 2
Remerciements, préambule et problématique	p. 3
Chapitre 1 : Contexte de l'opération	
1.1 La localisation, le contexte géologique et le cadre archéologique	p. 4
1.2 Etat de la connaissance du site avant le sondage	p. 4
Chapitre 2 : Sondage archéologique	
2.1 Implantation du sondage et méthodes de fouille	p. 6
2.2 Description et interprétation	p. 6
2.2.1 La tour-porte	p. 6
2.2.2 La muraille sud F 700	p. 10
2.2.3 Le possible four	p. 11
2.3 Le Mobilier	
2.3.1 Le mobilier céramique	p. 12
2.3.2 Le mobilier métallique	p. 13
2.3.3 Le mobilier lapidaire	p. 13
2.4 Les matériaux et les techniques de construction	p. 13
Chapitre 3 : Synthèse	p. 15
Conclusion	p. 18
Sources	p. 19
Liste des figures	p. 21
Liste des photos	p. 22
Inventaire du mobilier céramique	p. 23
Inventaire du mobilier métallique, scories et petit lapidaire	p. 24
Inventaire des faits et inventaire général du mobilier	p.25
Autorisation de l'opération	

Remerciements

Nos remerciements vont tout d'abord à Monsieur Yves Menez conservateur régional de l'archéologie de Bretagne et à Mesdames Elena Man-Estier et Anne-Marie Fourteau, conservatrices, pour l'intérêt qu'ils portent à nos recherches, leur soutien, leur aide et les visites qu'ils nous ont rendues sur le terrain.

L'opération n'aurait pu se réaliser sans l'autorisation de Monsieur Christophe Martins, maire d'Iffendic, auquel nous adressons ici nos sincères remerciements, ainsi qu'aux élus et responsables de Montfort Communauté qui nous ont apporté leur aide matérielle et leur soutien par de nombreuses visites relayées par la presse locale. L'entreprise Eureka, chargée de l'entretien du site, a montré tout son intérêt pour le chantier.

Nous tenons également à remercier tout particulièrement Cécile Delarue, médiatrice à Montfort Communauté, Emmanuel Litoux pour les références fournies sur des exemples architecturaux de tours-portes en Anjou et aussi Sébastien Daré, Vincent Guernion, Michelle Lapeyre, pour leurs visites, leurs conseils, expertises et recherches lors de cette opération. Les photos aériennes ont été réalisées par l'inséparable équipe Maurice Gautier/Philippe Guigon et les vues au drone par Lisa Korrigane, merci à eux.

La réalisation de ce sondage n'a été rendue possible qu'avec la participation des membres bénévoles du CERAPAR qui ont effectué cette opération avec beaucoup d'enthousiasme et d'énergie du fait de l'absence de moyens mécaniques. Ils ont apporté leurs compétences et pris intérêt lors de cette opération réalisée dans ce superbe cadre naturel :

Jean-Luc Baudu, Annick Bordenet, Loïc Boissard, Pascal Cauliez, Jean-Luc Chateigner, Marina Conan, Edith Corre, Robert Cotto, Cécile Delarue, Jean-Marie Denis, Gérard Gaudin, Marie-Annick Gentil, Yannick Gentil, Marie-Christine Hautbois, Jean-Luc Javré, Guy Larcher, Franck Le Mercier, Béatrix Levillain, Isabelle Le Pit, Régine Piel, Rémy Piel, Bruno Régent, Claude Wehrlen.

Préambule et problématique

En 2011, l'écomusée du pays de Montfort a sollicité le CERAPAR pour mettre à jour le plan du château de Boutavent. Un relevé topographique et une étude exhaustive du bâti existant ont été réalisés faisant l'objet d'un rapport de prospection thématique. (Corre, Leprêtre 2013).

Depuis 2006, Montfort Communauté effectue des remontages de vestiges pour rendre le site encore plus compréhensible pour le public. C'est ainsi que des restaurations partielles ont été menés sur les murs de la basse-cour au sud-est, nord-est et ponctuellement du côté ouest.

En 2015, le CERAPAR a été sollicité par le service régional de l'archéologie et Montfort Communauté afin de réaliser un sondage en préalable à la restauration d'une partie du mur sud-est de la basse-cour. Cette intervention, qui a permis d'étudier une tour de flanquement, une section de courtine et une partie de la tour-porte, a fait l'objet d'un rapport de sondage (Corre, Leprêtre 2016). A la suite, Montfort Communauté a restauré la portion de courtine découverte, tandis que la tour de flanquement et la tour-porte ont été provisoirement recouvertes de terre.

Parallèlement, des recherches sur l'environnement du site et une étude documentaire ont été menées, donnant lieu à un article paru dans les mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne (Leprêtre, Corre 2016).

En 2017 dans le cadre de la poursuite des restaurations des murs sud de la basse-cour, le CERAPAR a été de nouveau sollicité par le service régional de l'archéologie et Montfort Communauté afin de réaliser un nouveau sondage dans la continuité du précédent, toujours au sud-est de la basse-cour.

Cette intervention avait deux objectifs :

- dégager une partie de la muraille sud et vérifier son état sanitaire avant la restauration ;
- dégager intégralement la tour-porte découverte en 2015 pour en dresser le plan complet et envisager sa restauration.

Chapitre 1 - Contexte de l'opération

1.1 La localisation, le contexte géologique et le cadre archéologique

Le château de Boutavent est situé sur la commune d'Iffendic, à 6,5 km au sud du bourg. (**fig. 1**). Il se trouve dans un espace naturel géré par Montfort Communauté. Implanté sur un éperon rocheux au bord d'un plateau en schiste pourpré, à la confluence de deux cours d'eau, le site domine la partie est de la forêt de Paimpont (**fig. 2**). Le bois de Boutavent, extrémité est de cette dernière, limite le site par le sud. Le château surplombe l'étang de Boutavent qui est à 18 m en contrebas.

Le site occupe les parcelles cadastrales S 638, 639, 640 (**fig. 3**) et ses coordonnées Lambert II étendu sont : $x = 273\ 155$ et $y = 2350\ 880$. Son altitude moyenne est de 99 m NGF.

Au niveau géologique (**fig. 4**), le site de Boutavent se trouve sur la formation de Pont-Réan, de la période ordovicienne. Le substrat est composé de schiste pourpré qui a servi en grande majorité à la construction du château. Le conglomérat de type Montfort, appelé localement poudingue, est également présent dans l'environnement. Il a été utilisé dans une moindre mesure dans la construction des murs.

A l'ouest et au sud du site, le sous-sol est composé de sédiments de formation briovérienne. Il s'agit d'une alternance de grès, argiles et schistes de couleur verdâtre ou beige à l'altération.

Dans le bois de Boutavent, à environ 250 m au sud du château, un faciès est composé de petits galets de quartz, inférieurs au centimètre, scellés dans une matrice silto-gréseuse gris-vert. Ce faciès a été assimilé par les géologues au conglomérat de Gourin. De rares éléments de cette roche sont visibles dans le mur ouest de l'enceinte de la basse-cour. (Thomas & alii 1999).

Plus de 50 sites sont répertoriés sur la carte archéologique de la commune d'Iffendic. Ils ont été détaillés dans le rapport du sondage archéologique de 2015 (Corre, Leprêtre 2016)

1.2 Etat de la connaissance du site avant le sondage

Nous reprendrons ici brièvement les données de notre article sur le château de Boutavent paru en 2016 dans les mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne qui fait une synthèse sur les connaissances sur le château suite aux relevés et prospections de 2011 et 2012 et aux recherches en archives poursuivies jusqu'en 2015 (Leprêtre, Corre 2016).

Le château est mentionné dès le début du XIII^e siècle (« *Aula de boutavant* » dans l'acte de ratification par Guillaume II de Montfort des donations faites par ses ancêtres à l'abbaye de Saint-Jacques de Montfort en 1213, Dom Morice t.1, col 1074-1075) et en ruine au XVI^e siècle (aveu et minu de la forêt de Brécilien de 1541 présenté par Guy de Laval, Archives départementales 44, B 1955). Il appartient durant tout le Moyen Âge aux seigneurs de Gaël/Montfort

Dès le XIX^e siècle, les érudits rapportent que la forteresse de Boutavent a servi de résidence aux seigneurs de Montfort après la destruction en 1198 du château de Montfort par Alain de Dinan. A la fin du Moyen Âge le château de Boutavent passe à leurs successeurs les Laval, et ensuite à l'époque moderne aux de la Trémouille. Les ruines du château et son environnement sont achetés en 1626 par les seigneurs d'Andigné de la Chasse qui le conserveront jusqu'au milieu du XX^e siècle malgré les vicissitudes de la révolution.

Suite aux prospections et à l'étude des archives, il apparaît que le finage du château conserve les éléments suivants : étang, moulin, garenne, bois, métairie, village, parc à gibier (**fig.5**).

Le château est actuellement presque complètement arasé. D'une surface de 6 500 m², l'ensemble est constitué principalement d'une haute-cour et d'une basse-cour séparées par un fossé (**photo 1**).

Les limites extérieures du château sont marquées à l'ouest par un abrupt de 18 m dominant l'étang de Boutavent et au nord par le talweg d'un petit ruisseau ; à l'est, à l'extérieur de la

basse-cour, une vaste plate forme de 1 600 m², limitée par un chemin, vient jouxter le mur d'enceinte nord-est de la basse-cour ; au sud-est, seule la muraille arasée sous un talus marque la limite et au sud-ouest un fossé extérieur limite le château.

La haute-cour est une enceinte triangulaire de 500 m² avec des cotés de 30 à 40 m de longueur. Cette enceinte est constituée de talus de terre surmontés d'un mur d'enceinte avec à sa base des talus parementés et des contreforts extérieurs.

La basse-cour est une enceinte de forme quadrangulaire irrégulière de 4 300 m² avec des murailles rectilignes de 60 à 90 m de longueur et avec de rares contreforts.

Suite au relevé topographique (**fig. 6**), une quinzaine d'anomalies micro topographiques de forme rectangulaire (de 22 à 136 m²) permettent de localiser des bâtiments à l'intérieur des enceintes. Ils sont adossés principalement aux courtines des deux cours.

En 2011-2012, le relevé et l'étude de tous les parements visibles des maçonneries ont permis d'une part d'émettre une hypothèse de plan de restitution du château (**fig. 7**), et d'autre part de faire l'inventaire des techniques de construction mises en œuvre. L'ensemble du château est construit principalement en blocs de schiste pourpre liés à la terre. D'autres roches sont présentes de façon marginale dans la maçonnerie : grès, poudingue de Montfort et poudingue briovérien. L'appareillage des murs est horizontal, très irrégulier avec des moellons de toutes tailles bruts d'extraction et sans aucune assise continue. Les murs sont composés à l'extérieur d'un parement de dalles de schiste à plat et à l'intérieur d'un blocage composé d'un mélange de moellons de schiste avec de la terre. L'adaptation des constructions sur le substrat a été étudiée : des observations locales montrent que les murs maçonnés sont directement construits sur le substrat schisteux sans aménagement particulier. Ce mode constructif a été confirmé lors du sondage de 2015.

Le sondage de 2015 réalisé sur la courtine est de la basse-cour a mis au jour des éléments architecturaux inédits mais très arasés :

- une tour carrée en saillie de la courtine qui est une tour de flanquement de la muraille ;
- dans la courtine, trois ouvertures à ébrasement et une probable poterne. Ces ouvertures ont été partiellement rebouchées dans une phase ultérieure et enduites en mortier de chaux ;
- une partie de l'emprise d'une tour-porte avec un passage de 3 m de largeur encadré de deux massifs de 4 m de long au moins : c'est l'entrée charretière de la basse-cour du château.

Ces éléments architecturaux semblent dater du XIII^e siècle voire de la fin du XII^e siècle.

Seules des couches de remblais de démolition ont été découvertes avec des lambeaux de sol de circulation au niveau du passage d'entrée de la tour-porte. L'étude du mobilier a identifié des céramiques de la fin du XII^e siècle au XVI^e siècle.

Les structures découvertes ont été recouvertes en octobre 2015 pour préserver les vestiges. Des panneaux explicatifs ont été installés en 2016 en provisoire par Montfort communauté sur les grilles ceinturant le sondage afin de servir de supports explicatifs pour les visiteurs.

En 2016, la courtine découverte a été restaurée par Montfort communauté et un peu réhaussée. La tour-porte et la tour ont été recouvertes de terre.

L'état de la partie de la muraille sud sondée en 2017 avant notre intervention était un talus de terre recouvrant de probables maçonneries.

Chapitre 2 - Sondage archéologique

2.1 Implantation et méthode de fouille

Le sondage a été implanté en concertation avec le service régional de l'archéologie et Montfort Communauté, dans la continuité de celui réalisé en 2015 (**fig. 8 et photo 2**).

L'objectif en 2017 était de dégager l'emprise de la tour-porte ainsi qu'une petite partie de la muraille sud afin de servir de support pour la réflexion préalable à sa restauration et son remontage partiel. La partie de la tour-porte mise au jour en 2015 n'a pas été redégagée car les nouvelles structures étaient en connexion directe avec celle-ci.

Un plan général et un photo-montage associent les résultats des deux sondages (**fig. 9 et photo 3**).

Après enlèvement de la végétation (**photo 7**), le sondage 2017 a été réalisé sur une longueur de 10 m pour une surface de 50 m² environ. La profondeur moyenne du sondage a été de 0,50 m par rapport au haut des structures maçonnées. Le dégagement a été réalisé à la truelle et au piochon ; dans les zones de remblais épais la pioche a été utilisée.

Les relevés en plan et les coupes stratigraphiques ont été effectués au niveau de la tour-porte et sur la muraille sud.

Les éléments lapidaires mis au jour dans les maçonneries ont été laissés en place.

Les couches archéologiques découvertes sont en grande majorité des couches de remblais de démolition. Seuls deux lambeaux de niveaux de sol ont été mis au jour.

Un plan général (**fig. 10**) et un relevé pierre à pierre des parements des maçonneries ont été réalisés. Un tachéomètre laser (Leica Builder 100 M power) a été utilisé pour effectuer les implantations et une partie des vues en plan. Plusieurs points de référence, implantés en 2011 sur les affleurements rocheux, servent de base à chaque opération, permettant de raccorder entre eux les différents relevés.

Les parements ont été relevés manuellement au cadre et à la règle graduée ou ponctuellement à l'aide de photos redressées. L'ensemble des plans a été dessiné sur ordinateur. Un relevé photogrammétrique de l'ensemble du sondage a été réalisé par Elena Man-Estier (**photos 4 et 5**). Une prise de vue à partir d'un drone permet d'avoir une vision optimale des résultats du sondage (**Photo 6**).

Le rare mobilier (céramique, métal, lapidaire) découvert lors du sondage de 2017 a été étudié.

A la fin du sondage, les parties mises au jour ont été recouvertes de géotextile et de terre pour préserver les vestiges dans l'attente de leur restauration. La partie prévue à être restaurée en 2018 (massif sud de la tour-porte) a été recouverte uniquement de géotextile et d'une bâche plastique puis entourée de grilles protectrices (**Photos 8 et 9**). Les pierres retirées des éboulis ont été stockées à proximité en attendant leur utilisation pour la restauration. Du fait de leur petite taille, seule une infime partie pourra être réutilisée. La terre dégagée a été également conservée, elle sera tamisée et servira de joints de liaison entre les pierres.

2.2 Description et interprétation

2.2.1 La tour-porte

La tour-porte avait été mise au jour partiellement en 2015. Le sondage 2017 vient compléter les données sur cette partie essentielle de la basse-cour du château. Elle est composée de deux massifs, le nord F 140 et le sud F 142. Sur ce dernier, un mur postérieur F 790 a été construit avec un contrefort F 791. Le passage entre les deux massifs est le F 143 et enfin un mur extérieur F 144, perpendiculaire à la tour-porte, a fait l'objet de compléments de relevés.

Description

Le massif nord F 140 (fig. 11 et photo 10)

Il est perpendiculaire au mur est F 100. La maçonnerie a été dégagée sur 9,95 m de longueur sur une largeur maximale de 2,10 m. Ces cotes sont supérieures à celle du massif sud F 142. Suite à la découverte d'une pierre taillée compatible avec une base de pied droit de cheminée le service régional de l'archéologie a demandé de ne pas fouiller une partie du mur.

Entre deux parements soignés, le blocage intérieur du massif est constitué de pierres modestes liées à une terre limono-argileuse. Une semelle de fondation, reposant sur le substrat schisteux, est apparue au niveau du parement intérieur. La grande majorité des pierres utilisées sont en schiste, il faut toutefois signaler la présence d'un petit élément de poudingue briovérien et l'utilisation de morceaux d'ardoises en calage à l'ouest. Les récupérateurs de pierres ont ici largement œuvré comme le montre le profil B-B' où l'épaisseur de maçonnerie restante ne dépasse pas les 40 cm.

- Le parement intérieur (élévation C-C') (fig. 11 et photos 11 et 12)

C'est la continuation du parement révélé en 2015. Il s'élève sur une hauteur entre 0,20 m et 0,55 m sur une à quatre rangées de pierres. Les dalles utilisées sont équarries et de belle taille (70 x 30 x 13 cm pour l'une d'entre elles). A la base, en débordement du parement, des pierres de soubassement sont apparues. Ce ressaut dépasse les 30 cm dans la partie est, mais pas plus de 15 cm dans la partie ouest.

- Le parement extérieur (élévation D-D') (fig. 11 et photo 13)

Ce parement est apparu sur une longueur de 2,90 m avec une seule rangée de pierre. Ce sont de belles dalles dont la plus importante mesure 75 x 40 x 9 cm. Une superbe pierre taillée avec chanfreins, peut-être utilisée en réemploi, est visible à l'ouest (65 x 60 x 17 cm) : elle s'apparente à une pierre de base d'un jambage de cheminée (photo 13). Avec cette pierre, le parement s'écarte de 18 cm vers le nord.

- L'extrémité ouest (fig. 11 et photo 11)

La limite du mur n'a pas été repérée à l'ouest du fait des récupérations. Dans cette partie les pierres ne sont pas taillées et leurs dimensions sont très variées (45 x 40 x 10 cm pour les plus grandes).

- Liaison mur de courtine-tour porte (élévation E-E') (fig. 11)

Le relevé montre une rupture franche entre le mur F 100 et le massif F 140 laissant entrevoir une chronologie relative entre les deux constructions.

- Coupe A-A' au nord du sondage

La coupe (fig. 11) a été réalisée au nord du sondage du massif nord de la tour-porte. Elle a mis en évidence les US suivantes :

- **US 1450** : horizon humique brun noir compact de 5 à 10 cm parcouru par un fin système racinaire ;

- **US 1451** : couche de 35 à 75 cm composée d'un mélange de terre compacte ocre beige limono-argileuse de démolition et de pierres de schiste généralement de petites dimensions. Toutefois, un groupement de dalles de moyenne importance est visible au milieu de l'unité stratigraphique (43 x 8 cm, 35 x 10 cm) ;

- **US 1452** : couche de 35 à 55 cm composée d'un mélange de terre meuble brun-gris, et de pierres de schiste de moyennes dimensions (40 x 10 cm, 20 x 12 cm) d'une part mais aussi de petites pierres immédiatement sous l'horizon humifère ;
- **US 1453** : couche très compacte de schiste pourpre pilé sur un minimum de 2 cm d'épaisseur (le sondage n'a pas permis de voir l'épaisseur maximale de cette US).

F 145 (fig. 12 et photos 13 et 24)

D'une longueur de 2,25 m sur une largeur de 0,50 m, ce fait est un niveau de sol composé de petites pierres de schiste pourpre concassées et compactées qui vient buter sur le parement extérieur de la tour-porte. Il s'interrompt à l'extrémité est de la pierre taillée. Son épaisseur n'a pas été déterminée.

Le massif sud F 142 (fig. 12 et photo 14)

Situé dans le prolongement du mur d'enceinte F 700, il mesure 8,80 m de longueur sur 2 m de largeur. Comme pour le massif nord, entre les parements soignés, le blocage intérieur est constitué de blocs de dimensions plutôt modestes et d'un sédiment limono-argileux. Le dégagement limité des maçonneries n'a pas permis de constater la présence d'une semelle de fondation sur cette partie. Lors du sondage, qui a permis de compléter la maçonnerie mise au jour en 2015, il est apparu d'emblée que le massif F 142 et le mur F 700 sont différents. D'une part au niveau de leur largeur (2 m et 1,50 m) et d'autre part au niveau de la taille et de la qualité des pierres. Le prélèvement de pierres a été important sur le F 142.

- Le parement intérieur (élévation F-F') (fig. 12 et photo 15)

Ce parement, largement prélevé par les démolisseurs, a été dégagé sur une à trois rangées de pierres, soit une hauteur de 0,10 à 0,30 m. Les dalles utilisées, de bonne qualité, sont en schiste et ont des dimensions de 57 x 40 x 10 cm pour les plus grandes et 35 x 27 x 10 pour les moyennes. Les petites pierres d'une dizaine de centimètres complètent les interstices. Un bloc de poudingue briovérien de 40 x ? x 12 cm apparaît dans la fondation. La limite ouest du parement est très nette avec un retour de 0,40 m se plaquant sur le mur de courtine (photos 16 et 17).

- Le parement extérieur (élévation G-G') (fig.12 et photo 18)

Dans cette partie, nous retrouvons de belles dalles de schiste, toutefois un peu plus petites que dans la partie sondée en 2015. Sur une hauteur dégagée de 0,20 m à 0,65 m, soit de deux à quatre rangées de pierres, nous constatons que les plus grands éléments atteignent quand même 70 x 30 x 15 cm et les moyens 40 x 30 x 13 cm. Les petites pierres, de tailles diverses, servent à caler les plus importantes.

- Le mur F 790 construit sur le massif sud (fig.12 et photo 19)

Lors du sondage, il est vite apparu qu'un parement se dessinait sur la démolition et à mi-largeur du mur sud de la tour-porte. Il correspond à un autre mur qui a une longueur de 5,70 m et une largeur de 1 m, le deuxième parement correspondant au parement extérieur du mur sud de la tour-porte. Sa hauteur subsistante n'est que de 0,17 m à 0,28 m sur une ou deux rangées de pierres qui sont de grandeurs variées et non taillées. La plus grande mesure 90 x ? x 12 cm. Nous remarquons la présence d'une boutisse débordante de 70 x 35 x 11 cm. A partir de cet endroit le parement s'interrompt sur moins d'1 m. Ce mur repose sur la démolition du mur F 142 sans préparation nette, de petites pierres venant caler au besoin.

- Le contrefort F 791 construit sur le massif sud (fig.12 et photo 20 et 21)

C'est un contrefort appliqué contre le mur F 790. Il a une forme quadrangulaire de 0,72 m par 0,56 m sur une hauteur maximum de 0,20 m. Il se compose de dalles moyennes de schiste avec des dimensions de 43 x 30 x 6 cm pour la plus grande. Il repose aussi sur la démolition.

F 143

C'est le passage d'accès encadré par les deux massifs de la tour-porte qui ne sont pas parallèles comme le montre clairement la photo aérienne (**photo 22**). Sa longueur est de 9,95 m et sa largeur varie de 2,70 m à l'est et 3,65 m à l'ouest. En 2015, il avait été constaté une couche de pierres de 2 à 6 cm d'épaisseur correspondant au sol de circulation. Elle reposait sur une couche de schiste concassé épaisse de 20 cm environ posée sur le substrat. Le sondage 2017 a fait apparaître sur le côté ouest de ce passage une composition identique.

F 144 (fig. 13 et Photo 23)

Déjà sondé en 2015, ce mur extérieur à la basse-cour, perpendiculaire au massif sud de la tour porte, a fait l'objet d'un dégagement complémentaire afin de relever son parement ouest. D'une largeur de 0,90 m sa longueur n'est pas connue limitant les hypothèses sur sa fonction. Le raccord avec le mur sud de la tour-porte est difficile à percevoir car certaines pierres du F 144 semblent incluses dans ce dernier. Toutefois l'examen de la vue en plan montre clairement un appareillage différent entre les deux structures.

Le parement ouest (élévation M-M') est constitué de dalles de dimensions plutôt moyennes (40 x 20 x 5 cm pour les plus grandes) liées avec une terre limono-argileuse.

Interprétation

Le sondage de 2017 a permis de mettre au jour la totalité de l'emprise de l'accès à la basse-cour du château. C'est l'entrée charretière de la fortification qui a été aussi utilisée plus tard par les démolisseurs lors de la récupération des pierres.

Les différentes structures découvertes forment un plan complexe mais l'étude détaillée des maçonneries a permis de proposer un phasage.

Il s'avère que les massifs nord et sud n'ont pas le même type de construction sur la totalité de l'emprise de la tour-porte

Les largeurs des massifs sont à peu près constantes mais leurs longueurs sont différentes

La largeur du passage d'entrée encadré par les deux massifs varie de 3 m coté est à 3,50 m coté ouest.

La hauteur des élévations subsistantes des massifs posés sur le substrat n'est, comme en 2015, que de quelques dizaine de centimètres.

Comme nous l'avons déjà noté en 2015, il y a eu une récupération systématique des blocs de la tour-porte dont la hauteur résiduelle ne dépasse pas 50 cm.

Comme lors du sondage de 2015, les massifs de la tour-porte sont composés de gros blocs de schiste pourpre équarris et exceptionnellement de poudingue briovérien. Dans le massif nord, un bloc de schiste pourpre, taillé avec un congé oblique, paraît bien être utilisé en réemploi.

Le massif nord est complexe. Le symétrique du retrait de maçonnerie du massif nord découvert en 2015 dans le passage (il avait été évoqué une feuillure de porte) n'a pas été retrouvé sur le massif sud. Il doit s'agir, en fait, des restes de l'ancien parement intérieur de la courtine F 100 montrant ainsi une chronologie relative. La courtine semble donc antérieure à la construction de cette tour-porte.

La limite ouest du massif n'a pas été mise en évidence car la fondation a totalement disparu du fait des récupérations de pierres. Bien qu'incomplet, la longueur supérieure du massif nord par rapport au sud (écart de 1,15 m) peut s'expliquer par le fait que ce massif de la tour-porte est

commun avec le mur d'un bâtiment intérieur à la basse-cour. Au nord-est du massif de maçonnerie, la découverte d'un niveau de sol compact (F 145) en petits éléments de schiste pourpre est un élément intéressant : c'est à mettre en relation avec l'hypothèse de 2015 qu'un bâtiment est adossé à la courtine est. En effet, il avait alors été découvert de traces de mortier sur le parement intérieur du mur d'enceinte est et des bouchements partiels des ouvertures dans ce mur. La mise au jour du niveau de sol confirme cette hypothèse.

La pierre taillée présente sur le parement extérieur nord (**photo 13**) semble être utilisée en réemploi. En effet, un examen partiel de son soubassement montre qu'elle est posée sur du remblai avec présence d'ardoises. L'interruption de la fouille à cet endroit n'a pas permis de confirmer cette supposition.

L'analyse des unités stratigraphiques de la coupe A-A' indique que nous avons ici une zone de remblais de démolition sous la terre végétale US 1450. Les US 1451 et 1452, couches de remblais, sont un peu différentes : la première contient, dans une terre compacte claire, des petites pierres mais aussi un petit groupe de pierres plus importantes non récupérées, tandis que la deuxième plus à l'ouest possède des pierres moyennes dans une terre plus brune et plus meuble. Cette différence s'explique peut-être par deux époques de récupérations différentes, la deuxième étant bien plus tardive vu le côté meuble de la terre. Dans les deux cas il est clair que les plus belles pierres taillées de la tour porte ont suscité l'intérêt des récupérateurs. Enfin l'US 1453 est probablement le sol du bâtiment adossé à la courtine est.

Le massif sud a livré des maçonneries avec deux phases de construction différentes : la partie tour-porte F 142, très arasée, avec, au dessus, l'installation ultérieure du mur F 790 et de son contrefort F 791. Le parement sud de F 790 coïncide avec le parement extérieur de la tour-porte.

Si la nature des éléments de construction est la même (blocs de schiste pourpre liés à la terre), l'épaisseur des murs est différente : 2 m pour l'un et 1 m pour l'autre. Les blocs sont de taille légèrement inférieure pour le mur supérieur F 790 que pour le massif de la tour-porte F 142 permettant aussi de distinguer les deux états.

Du côté est, le mur F 790 semble s'arrêter au droit du mur F 144 découvert en 2015 qui se dirige à l'extérieur de l'enceinte. Ce dernier semble plaqué contre le mur sud de la tour-porte laissant voir ici une chronologie relative. Les murs F 790 et F 144 seraient donc les éléments d'un bâtiment extérieur à la basse-cour construit sur le château en ruine à une époque tardive.

Le mur F 142 est homogène avec une construction bien différente du mur sud de la courtine F 700. Le plan montre clairement sur le F 142 une maçonnerie différente avec des pierres plus importantes, mieux taillées et mieux appareillées. De plus, il présente une orientation différente qui avoisine les 2,5° par rapport au mur de courtine. D'ores et déjà nous pouvons émettre l'hypothèse d'un phasage entre les deux maçonneries avec édification de la tour-porte dans une phase postérieure avec démolition du mur initial.

Comme pour la tour de flanquement découverte en 2015, nous observons l'absence d'angle droit dans les plans des constructions et le manque de parallélisme des murs de la tour-porte, notamment au niveau du passage de l'accès.

2.2.2 La muraille sud F 700 (fig. 12 et photo 25)

Elle se trouve dans la continuité du mur sud de la tour-porte. Elle a été dégagée sur une longueur de 5 m. Bien que très dégradée, elle a une épaisseur régulière qui atteint 1,50 m sur toute la longueur du sondage (**profil K-K' fig. 13**). Sur le côté extérieur, une brèche montre que le blocage intérieur entre les parements est composé de pierres de schiste et de terre limono-argileuse. Au niveau de cette brèche, un petit sondage de 0,70 m maximum de profondeur a été effectué afin de vérifier qu'elle ne correspondait pas à un départ d'un mur extérieur perpendiculaire pouvant être en lien avec le F 144. Ce sondage a été négatif. Non loin de la base, un léger débordement des pierres de 5 à 7 cm a été constaté.

- Le parement intérieur (élévation F-F') (fig. 12 et photo 26)

La hauteur dégagée du parement intérieur varie de 0,50 m à 1,40 m. Les pierres de schiste utilisées, bloquées avec de la terre, ont parfois éclaté du fait de la fragilité du matériau. Elles ont des dimensions qui varient de 45 x 25 x 15 cm pour les plus grandes, 30 x 23 x 10 cm pour les moyennes à 10 x 5 x 2 cm pour les plus petites qui assurent le calage. L'extrémité est du parement se voit sur une vingtaine de centimètres à l'intérieur de la maçonnerie de la tour-porte (photo 17).

- Le parement extérieur (élévation G-G') (fig.12 et photo 27)

Ce parement, en très mauvais état, a une hauteur qui varie de 0,15 m à 0,80 m. Les dalles de schiste utilisées, bloquées avec de la terre limono-argileuse, sont de qualité médiocre et souvent éclatées. Les pierres ayant gardé leur intégrité ont des tailles qui atteignent 50 x 25 x 10 cm pour les plus grandes, 25 x 17 x 10 cm pour les moyennes et les petites ne dépassant pas 10 cm. La brèche de 1,80 m de largeur (photo 28) possède, à proximité de sa base présumée, des dalles de schiste qui atteignent 40 cm de longueur et 10 cm d'épaisseur. Elles montrent un léger décalage vers l'extérieur.

Interprétation

La maçonnerie de la muraille F 700 est homogène mais ses parements ont été très dégradés du fait de la récupération des pierres surtout du côté sud. La limite avec le massif sud de la tour-porte est très nette.

Il n'y a pas eu d'ouvertures repérées dans la construction. A la base du sondage de la brèche, non loin du substrat, un léger débordement extérieur a été constaté mais il n'a pas été possible de vérifier la présence ou non d'une semelle de fondation.

Ce mur d'enceinte, au sud de la basse-cour, est comparable par sa largeur (1,50 m) et par la composition de la maçonnerie au mur de courtine F 100 dégagé en 2015. Ce dernier limite la basse-cour à l'est.

2.2.3 Le possible four (fig. 13 et photo 29)

Lors du sondage, la mise au jour d'une structure à cet endroit, a été une surprise. Le relevé topographique de 2011 montrait bien une anomalie dessinant un probable mur de bâtiment perpendiculaire à la courtine mais à une distance de 3 m à l'ouest de la limite du sondage programmé. Ce dernier n'a donc pas été dégagé. La structure se compose d'un mur F 792, d'une petite maçonnerie indépendante F 794 et d'une zone cendreuse F 796.

Description

Le mur extérieur F 792.

Ce mur mis à jour, perpendiculaire et plaqué à la courtine, est de petite taille, il ne dépasse pas 1,80 m de longueur pour une largeur de 1,50 m. Il possède un parement sur ses côtés est et nord mais pas à l'ouest où seul un éboulis de pierre a été repéré. Une terre limono-argileuse assure le blocage des pierres de schiste.

- Le parement situé à l'est (élévation I-I') (fig.13 et photo 30)

Il a une hauteur qui varie de 0,20 m à 1,07 m de hauteur. Les plus grandes dalles utilisées ont des dimensions assez constantes qui atteignent 50 cm de longueur et 8 cm d'épaisseur. Pour les pierres moyennes, le gabarit tourne autour de 20 cm par 5 à 10 cm. Des petites pierres servent de calage. Lors du dégagement de ce parement l'extrémité d'une pierre en granite est apparue, elle sera décrite dans le parement nord.

- Le parement situé au nord (élévation J-J') (fig.13 et photo 31)

Il est très dégradé et sa hauteur varie de 0,23 m à 0,49 m. Les pierres, de dimensions diverses, sont perturbées dans la partie ouest. La surprise a été de constater la présence d'une pierre en granite en forme de colonne de 75 cm de longueur sur 14,5 cm de diamètre. Son extrémité observée sur le parement est montrée qu'elle n'est pas vraiment circulaire, sa partie arrière n'ayant pas été bouchardée. Son plus « grand diamètre » atteint 20 cm faisant ainsi une colonne engagée en réemploi.

F 794 (fig.13 et photo 31)

Une petite maçonnerie parementée orientée sud-nord est apparue, contre toute attente, à l'extrémité nord de la coupe H-H'. Ses dimensions sont très modestes (0,52 m de longueur par 0,33 m de hauteur) et elle est constituée de dalles de schiste dont la plus grande atteint 46 cm x ? x 5 cm. A la base, une ardoise de 8 cm sur 1,5 cm sert de calage.

F 796 (fig.13 et photo 32)

C'est l'intérieur du possible four. Sa partie basse est une zone de couleur noire, comportant principalement une terre argileuse durcie par la chaleur et se délitant en petites particules compactes. Quelques graviers centimétriques de schistes sont présents mais aussi de très rares et minuscules charbons de bois ne dépassant pas quelques millimètres. Ces derniers ont fait l'objet d'une demande de datation C 14 artémis.

Coupe limite de sondage H-H' (fig. 13 et photo 33)

La coupe a été réalisée au nord du sondage du massif nord de la tour-porte. Elle a mis en évidence les US suivantes :

US 7960 : horizon humique brun noir compact de 5 à 7 cm parcouru par un fin système racinaire ;

US 7961 : couche de 50 cm à 1,40 m composée d'un mélange de terre compacte ocre beige limono-argileuse de démolition et de pierres de schiste de moyennes dimensions. (30 x 12 cm, 20 x 10 cm). Cette couche se retrouve aussi au sud du mur F 700 avec les mêmes caractéristiques ;

US 7962 : c'est la zone cendreuse du possible four (décrite ci-dessus) vue dans la coupe, elle ne dépasse pas 7 cm d'épaisseur.

Interprétation

La maçonnerie du possible four est adossée à la muraille sud montrant ainsi une chronologie relative. Sa construction est donc postérieure au mur de courtine F 700. Son intérieur est bouleversé et de nombreuses pierres ont été découvertes dans l'éboulis. Un élément de colonne en granite a été réemployé pour servir d'assise au mur extérieur nord du four. L'ouverture de celui-ci, délimitée par la maçonnerie F 794 semble être à l'est. La fonction de ce possible four n'a pas été déterminée, toutefois l'hypothèse d'une structure de chauffe alimentaire est privilégiée.

L'analyse des unités stratigraphiques de la coupe H-H' est simple. Sous la couche de terre végétale US 7960, le remblai de démolition US 7961 du mur de courtine F700 est composé classiquement de terre et de pierres de moyennes dimensions, les plus importantes ayant été récupérées par les démolisseurs. L'US 7962 est l'extrémité est de la zone de chauffe.

2.3 Le mobilier

L'intervention archéologique de 2017 n'a quasiment mis au jour que des couches supérieures de remblais de démolition sans atteindre les sols et les remblais d'occupation. C'est la raison pour laquelle seuls des éléments très fragmentaires de mobilier ont été découverts. Les tessons

de poterie sont tous datables de la période médiévale voire post-médiévale pour les éléments en grès. La petite quantité de mobilier n'a pas permis de restituer de poterie archéologiquement complète. Seul un bord de pot ou pichet a été dessiné.

Par ailleurs, trois objets en métal et quatre scories ont été mis au jour, ainsi qu'un probable poids de pêche non abouti.

Un inventaire détaillé du mobilier, ainsi qu'un inventaire général sont inclus en fin de rapport.

2.3.1 Mobilier céramique (fig. 14)

Sur la totalité du sondage, 74 tessons, pour un NMI estimé à 10, totalisent un poids de 780 g. Une grande partie d'entre eux a été découverte dans le remblai au dessus du massif nord de la tour-porte F 140. Il s'agit majoritairement d'éléments de panse qui se partagent en trois types :

1 - Une poterie beige orangée compatible avec un pot ou pichet des XIV-XV^e siècles (CER 30). Elle possède un col légèrement évasé avec une lèvre à débord externe et une petite gorge sur la partie supérieure. La limite entre le col et la panse est bien marquée.

2 - Des tessons de grès gris correspondant à des pichets de datation tardive (postérieurs au XV^e siècle) (CER 31)

3 - Des éléments de panse de céramique épaisse (CER 32), avec de discrètes cannelures en extérieur pour l'un d'entre eux, faisant penser à un pot de stockage avec une hypothèse de datation du XIII^e siècle.

Dans le remblai du passage de la tour-porte F 143, 10 tessons de panse de céramique beige-orangé (CER 33) se rapprochent de ceux découverts au niveau du F 140. Par analogie avec le CER 30, l'hypothèse de pichet ou pot des XIV-XV^e siècles est avancée.

Au niveau du mur de courtine F 700, les 10 tessons du CER 34 correspondent à une céramique à pâte blanc-beige partiellement glaçurée vert à l'extérieur. Cette pâte est caractéristique des ateliers du sud de Rennes, notamment de Chartres-de-Bretagne. Une datation des XIII^e -XIV^e siècles est probable.

Le mobilier céramique mis au jour lors du sondage de 2017 montre la diversité des pâtes utilisées en particulier les beige-orangé qui avaient été beaucoup moins fréquentes en 2015. Les pâtes blanc-beige, nombreuses en 2015, sont cette fois beaucoup moins présentes.

Au niveau datation, nous retrouvons la fourchette XIII^e - XV^e siècle et au-delà, déjà constatée en 2015. Cette fois encore, la céramique montre une occupation du site assez longue, ceci en accord avec les différentes hypothèses de phases de construction évoquées dans la synthèse finale de ce rapport et aussi conforme aux mentions écrites connues sur ce site castral.

Nous rappellerons que cet inventaire correspond à des zones de remblais donc très perturbées.

2.3.2 Mobilier métallique

La découverte de quatre scories dans les couches de démolition confirme l'hypothèse d'une présence d'un bas fourneau ou d'une forge dans la basse-cour comme avancé en 2015. Une pièce métallique largement corrodée et incomplète a été mise au jour dans le passage F 143 de la tour porte. Elle pourrait correspondre à un reste de fer à cheval. De plus, deux clous (de fixation d'ardoises) font partie du lot.

2.3.3 Mobilier lapidaire (fig. 14)

Une curieuse pierre en grès briovérien, de couleur verdâtre a été découverte dans la partie nord de la tour-porte. De forme trapézoïdale, elle comporte deux avant-trous en face à face, malheureusement elle est cassée. Il peut s'agir d'un lest de filet de pêche en cours de fabrication abandonnée suite à la cassure de la pierre. Ce poids de pêche est comparable à un modèle, presque identique, découvert en prospection sur la commune de Saint-Vincent-sur-Oust (communication de Bruno Régent).

2.4 Les matériaux et techniques de construction

Lors de l'étude du bâti en 2011-2012 et du sondage en 2015, il avait été remarqué que la quasi-totalité des maçonneries avait une provenance locale : schiste pourpre directement extrait dans l'environnement immédiat du château et poudingues dans le bois de Boutavent tout proche (Corre, Leprêtre 2016 p. 29).

Le sondage de 2017 a confirmé cette utilisation.

Sur le mur de courtine sud F 700, sont apparus des blocs bruts d'extraction, de petites et moyennes dimensions.

Pour la tour-porte, nous avons noté la présence de blocs de schiste pourpre équarris de grandes dimensions et d'un bloc taillé finement. Ceux-ci ne proviennent pas des abords immédiats du site où la pierre est de piètre qualité. Ces gros blocs travaillés pourraient avoir une provenance plus lointaine par rapport au château. Dans cette même formation géologique, une carrière à ciel ouvert à quelques distances du château a dû fournir des éléments homogènes et de qualité très supérieure pour la tour-porte.

Deux éléments en réemploi retrouvés dans la maçonnerie sont des blocs taillés et non pas seulement équarris.

Le premier est un bloc de granite en forme de colonne de 70 cm de longueur et de 14,5 cm de petit diamètre. La partie arrière de la colonne est brute et donc il s'agit d'une colonne engagée. La position d'origine de cet élément dans le château n'est pas connue mais on peut émettre des hypothèses : colonnes de chapelle ou de piédroits de portail, de cheminée...? Cet élément, utilisé en réemploi dans le parement nord du mur F 792 du possible four, indique bien qu'il devait y avoir d'autres blocs en granite taillé dans les constructions du château. Ils étaient certainement cantonnés dans des constructions prestigieuses comme par exemple une chapelle, une grande salle... Ce granite est une roche distale, dont la finesse du grain plaide en faveur d'une origine de type Languédias dans les Côtes-d'Armor. En 2015, le petit morceau de granite découvert près de la tour-porte avait un grain plus grossier de type Bécherel (Corre, Leprêtre 2016 p. 29).

Le second est un bloc taillé en schiste pourpre avec des faces très travaillées et avec un chanfrein très marqué, compatible avec un élément de base de pied-droit de cheminée. Il est positionné dans le parement extérieur du massif nord de la tour-porte. Ce bloc montre également la qualité des matériaux qui devaient être utilisés dans les pièces nobles.

Dans toutes les structures mises au jour, le mortier de chaux est inexistant, seule une terre limono-argileuse a été utilisée pour le blocage intérieur des murs comme pour le montage des pierres de parements, ce qui a facilité le travail des récupérateurs de pierre.

Les quelques éléments de couverture en schiste ardoisier et les terres cuites architecturales (tuiles) sont similaires à ceux trouvés en 2015.

Chapitre 3 - Synthèse

Le sondage de 2017, réalisé dans la partie sud-est de la basse-cour du château, a permis de compléter nos informations sur la tour-porte dont nous avons maintenant le plan presque total. De nouvelles données sur la partie est de la courtine sud permettent de progresser sur la problématique du phasage des constructions dans les zones sondées.

La tour-porte

Cette entrée charretière est l'accès principal à la basse-cour du château. La tour-porte de l'enceinte est bien un élément important par ses dimensions en plan : 7,20 m x 8,50 m hors tout soit une surface d'environ 61 m². Cette donnée est à mettre en rapport avec la tour de flanquement découverte en 2015 d'environ 5 m x 5 m hors tout soit une surface de 25 m². Dans l'état actuel des connaissances, cette tour-porte est donc bien une tour maîtresse de la basse-cour du château, avec une fonction symbolique particulièrement nette.

Jean Mesqui indique qu'au Moyen Âge, la tour-porte flanquante est un des dispositifs d'entrée les plus usités. Parmi les premiers exemples, il cite les tours-portes du Plessis-Grimoult et de Caen en Normandie dès le XI^e siècle. Le dispositif se multiplie dans les constructions du XII^e siècle, tant de ce côté-ci de la Manche qu'en Grande Bretagne. C'est incontestablement, dans ce siècle, le mode de fortification de la porte le plus en vogue. Les deux siècles qui suivent ne vont nullement démentir ce recours privilégié et ce malgré la montée en puissance des portes flanquées de tours. Pour la tour-porte rectangulaire, le passage d'entrée est lui-même de la même forme, encadré de deux massifs, ce qui permettait de disposer au dessus d'une salle de défense rectangulaire. Il remarque l'impact symbolique que revêtait la tour rectangulaire accueillant la porte. Du Plessis-Grimoult au XI^e siècle à Tarascon au XV^e siècle, c'est bien le même souci qui prévalait d'imposer face à l'extérieur une structure verticale flanquante aux allures de tour maîtresse, au point de s'imposer parfois en tant que tour maîtresse. Ceci offrait à l'oeil de l'attaquant ou du visiteur un premier symbole de puissance (Mesqui 1991 T. 1 p. 309-310).

Dans notre rapport de sondage de 2015, nous avons indiqué des exemples de tour-porte en Bretagne, Normandie et en Pays de la Loire. Nous pouvons ajouter d'autres références de comparaison dans cette dernière région :

- le château de Chinon (37) avec un nouveau développement du site durant le règne de Henri II Plantagenêt (1133-1189). Deux accès ont été retrouvés dont le mieux connu est une tour-porche rectangulaire (Dufay 2016 p. 27) ;

- pour l'Anjou (références aimablement communiquées par Emmanuel Litoux) :

Le château de Montsoreau où une tour porche du XI^e siècle commande l'accès à une enceinte ovalaire (Litoux, Prigent, Hunot 2003 p. 255-280) ;

- le château du Plessis Macé avec la porte des champs où le passage est encadré de deux massifs rectangulaires (XII^e ou XIII^e siècle), le tout englobé au XV^e siècle par une tour-porte plus grande ;

- le château de Saumur avec la porte des champs visible sur l'enluminure des « *très riches heures du duc de Berry* ». Elle est malheureusement mal datée mais antérieure à 1368, date de son réhaussement (Litoux, Cron 2010 p. 50 et 83) ;

- la tour-porte, intégrée dans le projet de reconstruction des années 1346-1350, qui commandait l'accès au vieux château de Beaufort-en-Vallée. Elle a disparu, mais reste bien documentée par une ordonnance de maçonnerie. Ce vieux château devait prendre la forme d'un shell-keep du XII^e ou XIII^e siècle ceinturant une motte castrale du XI^e siècle.

Il est possible de résumer les diverses données sur les tours-portes par le tableau récapitulatif suivant :

Site	Dimensions extérieures	Largeur passage	Datation	Références
Château de Castel Cran Plélauff (22)		3 m	XI-XII ^e siècle	de Keranflec'h-Kernezne 1891 p. 111 ; Guigon 1997 p. 28, Chartier 1997 p. 31
Deuxième enceinte château de Fougères (35)			XI-XII ^e siècle	Amiot 2000 p. 402, 408-410 ; Bachelier 2013 p. 32
Château Gannes (14)	22 x 7,50 m	3,50 m	XII ^e siècle	Flambard-Hericher 2008 p. 101
Château de Caen (14)		3 m	XI-XII ^e siècle	Decaens, Dubois 2009 p. 30
Château de Domnaiche (44)	+ 7 m x ...	3 m	Début XIII ^e siècle ?	Meuret 2010 p. 38-43
Château de Mayenne (53)	11 x 7 m	Environ 2,50 m	Milieu XIII ^e siècle	Valais, Madigand 2004 p. 191
Château de Sainte-Suzanne (53)	9 x 5 m	2,10 m	Deuxième moitié XII ^e siècle	Sainte-Suzanne 2014 p. 50 et 52
Enceinte du bourg castral de Châtellais (49)	8,50 m x	3,75 m à 4 m	Fin XII ^e - début XIII ^e siècle	Information J.-C. Meuret
Château de Chinon (37)			Deuxième moitié XII ^e - début XIII ^e siècle	Dufay 2016 p. 27

Nous noterons que les tours-portes maçonnées sont les descendantes des tours-porches en pierre et en bois mises au jour dernièrement en centre Bretagne. Elles contrôlaient l'accès aux enceintes principales du haut Moyen Âge des sites de Brécilien (Paule, 22) et de Talhouët (Languean, 56) (Le Gall, Leroy 2015 p. 130-131).

Muraille sud

Le sondage de 2017 nous donne des informations sur la partie est de la muraille sud de la basse-cour.

Ce mur rectiligne fait plus de 70 m de longueur. Dans sa partie ouest, où elle avait déjà l'objet de restauration en 2007, elle a été étudiée en 2011-2012 sur plus de 33 m (Corre, Leprêtre 2013 p. 27-28). De ce côté, la muraille M 700 a une largeur de 1,10 m. Des surépaisseurs intérieures ont été observées : M 710 de 0,40 m d'épaisseur sur 6 m minimum de longueur et M 760 de 0,60 m d'épaisseur sur plus de 2 m de longueur. Cette dernière surépaisseur est située au droit d'un bâtiment adossé à l'enceinte et elle avait été interprétée comme un aménagement en liaison avec un mur perpendiculaire à la muraille indiquant un probable bâtiment.

Le sondage de 2017 à l'extrémité est de cette muraille sud de la basse-cour a une épaisseur homogène de 1,50 m et ceci sur 5 m de longueur. Entre ces deux extrémités étudiées de ce mur, il existe un talus rectiligne de 30 m de long qui fait la jonction. Sous celui-ci, des données seraient à interpréter pour comprendre ces différences lors d'éventuels sondages.

La nature des maçonneries en petits blocs de schiste pourpre bruts liés à la terre est identique aux extrémités est et ouest de cette muraille.

Possible four

Dans la basse-cour, ce possible four est adossé à la muraille sud. Son entrée semble être du côté est du fait de la présence d'un parement F 794. Il peut être adossé à un bâtiment à l'ouest du sondage (relief visible sur le terrain correspondant à un mur ?)

Fonction : four domestique ?

Phasage et chronologie des structures

A l'issue de l'étude du bâti en 2011-2012 et du sondage de 2015, nous affirmions que l'état du site était la conséquence d'une évolution du château durant le Moyen Âge et d'une récupération systématique des pierres jusqu'au début du XIX^e siècle. Le plan général, établi en 2011-2012,

n'était que l'état final des différentes modifications du site (Corre, Leprêtre 2016 p. 34). Celles-ci ont pu être perçues de façon très ponctuelle au niveau de la haute-cour et de la basse-cour lors du relevé de 2011-2012 (Corre, Leprêtre 2013 p. 43).

La découverte en 2015 d'un enduit de mortier de chaux à l'intérieur de la courtine nord-est de la basse-cour et le bouchement partiel des ouvertures observées sur la muraille permettaient d'identifier une phase postérieure à la construction de la courtine (Corre, Leprêtre 2016 p. 35). Lors du sondage de 2017, de nouveaux éléments indiquant une chronologie relative des maçonneries découvertes fournissent des éléments complémentaires sur cette problématique.

L'état des données chronologiques sur le château de Boutavent est le suivant :

La première mention du site « *aula de Boutavant* » date de 1213 et les sources signalent le site castral en ruine au XVI^e siècle (Leprêtre, Corre 2016 p. 647, 648). Les éléments architecturaux découverts lors des sondages de 2015 et 2017 sur la basse-cour (tour-porte rectangulaire, tour carrée de flanquement et courtine avec ouvertures à ébrasement) sont des éléments qui permettent d'avancer une datation de la première moitié du XIII^e siècle voire de la fin du XII^e siècle (Corre, Leprêtre 2016 p. 34). L'étude du mobilier céramique de 2015 et 2017 montre que celui-ci est compris dans la fourchette chronologique de la fin du XII^e siècle au XVI^e siècle.

Des phases de construction peuvent être identifiées et proposées suite aux sondages 2015 et 2017 dans la partie sud-est de la basse-cour du château.

Si on peut échafauder cette esquisse de chronologie relative à cet endroit du château, aucun élément ne permet de les caler à partir de datation absolue. Aussi à ce stade de connaissance du site, il nous a paru toutefois intéressant de tenter tout de même d'avancer des hypothèses de datation pour ces phases comme élément de réflexion et de discussion en sachant que les interventions futures sur le site pourraient les modifier (**fig. 15**).

Phase 1 : deuxième moitié du XII^e siècle.

Construction des courtines est et sud de la basse-cour du château (et peut être de la tour de flanquement de la muraille est ?). Sur ces deux courtines, les maçonneries sont constituées de petits et moyens blocs de schiste pourpre, brut d'extraction, liés à la terre.

Phase 2 : Fin XII^e siècle - début XIII^e siècle

Réalisation de la tour-porte qui prend peut être la place de la porte d'entrée initiale de la phase précédente. Cette nouvelle construction prend appui directement sur le rocher et aucun état antérieur n'a été identifié lors des sondages. Les arrêts des maçonneries des courtines au droit et dans les structures de la tour-porte plaident pour cette hypothèse. L'autre argument est le type d'appareillage avec des gros blocs de schiste pourpre équarris pour la tour-porte qui contraste avec les blocs de qualité modeste des courtines adjacentes.

La tour-porte peut être qualifiée de tour maîtresse. C'est un élément symbolique dans l'enceinte de la basse-cour au niveau de l'accès principal du château. A ce jour, c'est la tour la plus importante connue pour l'enceinte de la basse-cour.

Phase 3 : XIII^e - XV^e siècle

Edification d'un bâtiment adossé à la courtine est avec enduit intérieur et bouchement partiel des ouvertures de la muraille, le niveau de sol trouvé en 2017 serait en liaison avec cette phase.

A cette phase peut appartenir la construction du four, et donc le réemploi de la colonne en granite ? Cela impliquerait des transformations sur les bâtiments existants du château.

Phase 4 : XV^e - XVI^e siècle

Suite à l'abandon du site, arasement des courtines et de la tour-porte de la basse-cour et récupération systématique des pierres, particulièrement les gros blocs équarris de la tour-porte.

Phase 5 : XVI^e - XVIII^e siècle

Sur les restes arasés de la tour-porte, construction de murs en maçonnerie en petits blocs de schiste pourpre avec des éléments encore présents sur le site. Ces constructions sommaires pouvaient servir d'habitat mais aussi de grange ou d'appentis dans les ruines du château.

Nous noterons que la structure A 4 dans le fossé entre la haute-cour et la basse-cour, relevée en 2011-2012, nous avait intrigués, quant à sa localisation, sa chronologie et sa fonction, et pourrait bien appartenir à cette phase (Corre, Leprêtre 2013 fig. 14) ainsi que, peut-être, d'autres structures relevées dans les enceintes du château.

Dans les actes notariés de 1744 à 1774, du ressort des seigneurs d'Andigné de la Chasse possesseurs des ruines du château, il est fait mention d'habitats au village de Boutavent et le château n'est signalé qu'avec ses ruines (ADIV 35 4 E). Par contre dans des minutes de la juridiction de Paimpont (ADIV 35 2 B 1294) en 1775, il est fait mention de la maison du château de Boutavent pouvant signaler un habitat dans la zone du château.

Jean-Côme-Damien Poignand, dans sa description du site à la fin du XVIII^e siècle, ne parle pas du tout de réoccupation du site, mais surtout de la continuation des démolitions entre la fin du XVIII^e siècle et le début du XVIII^e siècle (Poignand 1835).

Sur le plan cadastral de 1810, à l'emplacement du château, aucune construction n'est représentée. Dans les états de sections, les parcelles sont nommée avec leur nature (Corre, Leprêtre 2013 fig. 8) : 189 : petit clos derrière la mézière du château (terre), 190 : vague de la mézière du château (vague), 191 : clos devant la mézière du château (terre), 195 : petit clos du château (terre), 196 : vieux château de Boutavent (vague), 260 : vague de la rue du vieux château (vague). Ici aussi il n'y a pas de mention de construction ultérieure.

Conclusion

Après la redécouverte du château de Boutavent à la fin des années 1990, le CERAPAR étudie ce site depuis 2011. La réalisation du plan général, le relevé du bâti existant, l'étude documentaire ont permis de faire progresser de manière importante les connaissances sur ce château.

En préalable à sa restauration, les sondages réalisés en 2015 et 2017 sur la partie sud-est de l'enceinte de la basse-cour, bien que limités en surface, ont mis au jour des éléments architecturaux inédits sur le site et tout à fait caractéristiques du Moyen Âge central. A cette occasion, une chronologie relative a pu être proposée pour une partie des constructions.

Au départ, les différents éléments du château, très arasés et recouverts de talus de terre, étaient difficile à analyser par les visiteurs.

Depuis plusieurs années, la mise en valeur du site par Montfort communauté, sous le contrôle de la DRAC, permet de rendre le château plus compréhensible par le grand public. Les restaurations effectuées sur les éléments découverts en 2015 et 2017 donnent une nouvelle lisibilité du site au niveau de la basse-cour. La structure d'initiation à la fouille, installée près du château, renforce encore ce pôle patrimonial pour les scolaires.

Les restaurations futures, précédées de semblables sondages archéologiques sur le reste de l'enceinte de la basse-cour, livreraient sûrement d'autres éléments architecturaux et permettraient d'affiner sa connaissance.

Le site de Boutavent, qui appartient à la puissante famille des Gaël-Montfort, présente l'intérêt d'être un habitat seigneurial avec son domaine proche en grande partie préservé.

Dans le corpus des châteaux bretons, ce site castral conserve un potentiel archéologique et historique important et offre un vaste champ d'investigation pour répondre aux nombreuses questions qui se posent encore.

Sources

Archives ; ADIV : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

Bibliographie

Amiot 2000

AMIOT (Christophe) - *Nouvelles observations sur le logis du château de Fougères en Bretagne* Bulletins et mémoires de la société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, tome 78, 2000, p. 401-434.

Bachelier 2013

BACHELIER (Julien) - *Le château de Fougères, un siècle de recherches*, actes du colloque du centenaire de la société d'histoire et d'archéologie du pays de Fougères (14 septembre 2013), tome LI bis, 2013, p. 9-54

Chartier 1997

CHARTIER (Erwan) - *Châteaux de pierre de haute-Cornouaille*, rapport de prospection thématique, 1997

Corre, Leprêtre 2013

CORRE (André), LEPRÊTRE (Bernard) - *Le château de Boutavent - Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)* - Rapport de prospection thématique, CERAPAR, SRA Bretagne, Rennes, 2013

Corre, Leprêtre 2016

CORRE (André), LEPRETRE (Bernard) - *Le château de Boutavent - Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)* - Rapport de sondage archéologique, CERAPAR, SRA Bretagne, Rennes, 2016

Decaëns, Dubois 2009

DECAENS (Joseph), DUBOIS (Adrien) dir. - *Le château de Caen, milles ans d'une forteresse dans la ville*, publications de CRAHM, CAEN 2009

Dufay 2016 : DUFAY (Bruno) - *Un nouveau regard sur la forteresse de Chinon. Bilan de 10 années de fouilles archéologiques 2002-2012* ; in châteaux en Val-de-Loire, chantiers et découvertes, presses universitaires François Rabelais de Tours, 2016, p. 19-41

Flambard Héricher 2008

FLAMBARD HERICHER (Anne-Marie) - *Le château Ganne, premiers résultats de la fouille archéologique*, publications de CRAHM, CAEN 2008.

Guigon 1997

GUIGON (Philippe) - *Les fortifications du haut Moyen-Âge en Bretagne*, Institut Culturel de Bretagne, Université de Rennes I, Centre Régional d'Archéologie d'Alet, 1997.

Keranflec'h-Kernezne 1891

KERANFLEC'H-KERNEZNE (C. de) - *Castel-Cran. IXe siècle. Une obole inédite d'Erispoë (851-857)*. Bulletin archéologique Association bretonne, 3^e série, X, p.111-143,1891.

Leprêtre, Corre 2016

LEPRETRE (Bernard), CORRE (André) - *Le château de Boutavent en Iffendic*, Bulletins et mémoires de la société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, tome XCIV, 2016, p. 341-369.

Le Gall, Leroy 2015

Le haut Moyen Âge, in Archéologie en centre Bretagne, sous la direction de Yves Menez, Thierry Lorho, Erwan Chartier-le Floch, Coop Breiz, Spezet 2015, p. 127-140

Litoux, Prigent, Hunot 2003

LITOUX (Emmanuel), PRIGENT (Daniel), HUNOT (Jean.-Yves) - *Le château de Montsoreau*, dans Congrès archéologique de France, 155^e session, 1997, Touraine, Paris, 2003 p. 255-280

Litoux, Hunot, Prigent 2010

LITOUX (Emmanuel), HUNOT (Jean.-Yves), PRIGENT (Daniel) - *L'édification d'un château-palais dans le dernier tiers du XIV^e siècle*, in le château et la citadelle de Saumur : architectures du pouvoir, sous la direction d'Emmanuel Litoux et Eric Cron, supplément au bulletin monumental n° 3, 2010, p. 49-90

Valais, Madigand, 2004 : VALAIS (A.), MADIGAND (Erwan) - *La tour porte du château de Mayenne*, la Mayenne, Archéologie, Histoire, n° 27, 2004, p 190-196

Mesqui 1991

MESQUI (Jean) - *Châteaux et enceintes de la France médiévale : de la défense à la résidence*, tome 1, Paris, Picard, 1991.

Meuret 2010

MEURET (Jean-Claude) - *Archéologie, paysage et histoire d'une forêt du Néolithique à nos jours : le massif de Domnaiche en Lusanger (Loire-Atlantique)*, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, tome 117, n° 4, 2010. p. 7-84

Poignand 1835

POIGNAND (Jean-Côme-Damien) - *Karrec et Boutavam*, Rennes, 1835.

Thomas et alii 1999

- Pour la carte : OUTIN J.-M., THOMAS E. (1999) - *Carte géologique de la France* (1/50 000) feuille Montfort-sur-Meu (316), Orléans : BRGM,

- Pour la notice : THOMAS E., OUTIN J.-M., CARN A., RIVIERE J.-M., BLANCHET S. (1999) *Notice explicative, carte géologique de la France* (1/50 000) feuille Montfort-sur-Meu (316), Orléans : BRGM, 63 p.

Liste des figures :

Fig. 1 : localisation de l'opération

Fig. 2 : localisation du site sur carte IGN et photo aérienne

Fig. 3 : localisation de l'opération sur plan cadastral informatisé

Fig. 4 : contexte géologique

Fig. 5 : cadastre 1835 et environnement du château

Fig. 6 : relevé topographique du site et hypothèse de plan du château

Fig. 7 : hypothèse de restitution du plan du château

Fig. 8 : emplacement du sondage

Fig. 9 : vue d'ensemble des sondages 2015 et 2017

Fig. 10 : vue en plan de la tour-porte, du mur de courtine et du possible four

Fig. 11 : mur nord de la tour-porte F 140 - Vue en plan, élévations et coupe

Fig. 12 : murs sud de la tour porte F 142 et de la courtine F 700 - Vue en plan et élévations

Fig. 13 : murs sud, structures annexes, élévations, profils et coupe

Fig. 14 : mobilier céramique et lapidaire

Fig. 15 : tour-porte et environnement - Hypothèse des phases de construction

Liste des photos :

Photo 1 : vue d'ensemble du château et emplacement du sondage

Photo 2 : vue sud-est de la basse-cour et emplacement du sondage

Photo 3 : montage avec raccord des sondages 2015 et 2017

Photo 4 : photogrammétrie sondage 2017 vue panoramique

Photo 5 : photogrammétrie sondage 2017 vue de dessus

Photo 6 : vue d'ensemble du sondage

Photo 7 : ensemble mur sud avant sondage (vue sud)

Photo 8 : ensemble mur sud après sondage en attente de restauration (vue nord-est)

Photo 9 : massif nord de la tour-porte après rebouchage

Photo 10 : massif nord de la tour-porte F 140 - vue de dessus

Photo 11 : massif nord de la tour-porte F 140 - parement intérieur sud et extrémité ouest

Photo 12 : massif nord de la tour-porte F 140 - parement intérieur sud vu du sud-est

Photo 13 : massif nord de la tour-porte F 140 - parement extérieur nord, niveau de sol F 145 et pierre taillée

Photo 14 : massif sud de la tour-porte F 140 - vue de dessus

Photo 15 : massif sud de la tour-porte F 140 - parement intérieur nord

Photo 16 : massif sud de la tour-porte F 140 - limite ouest de la tour-porte

Photo 17 : massif sud de la tour-porte F 140 - jonction tour-porte et mur de courtine F 700

Photo 18 : massif sud de la tour-porte F 140 - parement extérieur sud

Photo 19 : parement du mur F 790 dans sa partie est

Photo 20 : contrefort F 791

Photo 21 : contrefort F 791 appuyé sur le mur F 790

Photo 22 : passage F 143

Photo 23 : mur F 144

Photo 24 : niveau de sol F 145

Photo 25 : mur sud de la basse-cour F 700 - vue de dessus

Photo 26 : mur sud de la basse-cour F 700 - parement intérieur nord

Photo 27 : mur sud de la basse-cour F 700 - parement extérieur sud

Photo 28 : mur sud de la basse-cour F 700 - brèche dans le parement extérieur

Photo 29 : possible four - vue d'ensemble

Photo 30 : possible four - parement est mur F 792

Photo 31 : possible four - parement nord mur F 792 et parement F 794

Photo 32 : possible four - intérieur F 796

Photo 33 : coupe H-H'

Inventaire du mobilier céramique

CER-30

Ensemble		Fait	US			
Tour-porte		140	Remblai			
Nombre : 20	Bord : 1	Panse : 14	Fond : 3	Anse : 2	NMI : 1 ou 2	
Typologie : pichet, pot			Pâte : orangée et grise - inclusions : quartz, mica			
Couleur : ext. beige-orangé- int. beige-orangé			Surface : ext. lisse et int. traces de tournage			
Montage : tournée			Datation proposée : XIV ^e -XV ^e siècles ?			
Observations : atelier indéterminé (dessiné)						

CER-31

Ensemble		Fait	US			
Tour-porte		140	Remblai			
Nombre : 20	Bord : 1	Panse : 13	Fond : 4	Anse : 2	NMI : 2	
Typologie : pichets			Pâte : grise - inclusions : quartz			
Couleur : ext. gris - int. gris			Surface : ext. lisse ou avec cannelures - int. traces de tournage			
Montage : tournée			Datation proposée : à partir du XV ^e siècle			
Observations : grès, atelier indéterminé						

CER-32

Ensemble		Fait	US			
Tour-porte		140	Remblai			
Nombre : 5	Bord :	Panse : 5	Fond :	Anse :	NMI : 2 ?	
Typologie : pot de stockage			Pâte : beige et gris - inclusions : quartz, mica			
Couleur : ext. beige-orangé ou gris int. beige-orangé ou gris			Surface : ext. cannelure ou lisse int. traces tournage ou lisse			
Montage : tournée			Datation proposée : XIII ^e siècle ?			
Observations : atelier indéterminé						

CER-33

Ensemble		Fait	US			
Tour-porte		143	Remblai			
Nombre : 19	Bord :	Panse : 19	Fond :	Anse :	NMI : 2	
Typologie : pichet, pot ?			Pâte : grise ou orangée - inclusions : non visible			
Couleur : ext. beige-orangé - int. beige-orangé			Surface : ext. lisse - int. : traces de tournage			
Montage : tournée			Datation proposée : XIV ^e -XV ^e siècles ?			
Observations : atelier indéterminé						

CER-34

Ensemble		Fait	US			
Mur sud		700	Remblai			
Nombre : 10	Bord :	Panse : 10	Fond :	Anse :	NMI : 2	
Typologie : pichet, pot			Pâte : blanc-beige - inclusions : non visible			
Couleur : ext. blanc-beige glaçure verte int. blanc-beige			Surface : ext. lisse et cannelures int. : traces de tournage			
Montage : tournée			Datation proposée : XIII ^e -XIV ^e siècles			
Observations : atelier Chartres-de-Bretagne						

Inventaire du mobilier métallique, scories et petit lapidaire

MET-01

Ensemble		Fait	US	
Tour-porte		140	Remblai	
Matière : fer				
Nombre : 3				
Fer à cheval brisé ?	Poids : 83 g	L. : 9 cm	l. : 4 cm	Ep. : 1,5 cm
2 clous	Poids : 11 g	L. : 3 cm	l. : 1 cm	
Interprétation : 1 fer à cheval brisé ? 2 clous				
Observations :				

SCO-05

Ensemble		Fait	US	
Tour-porte		140	Remblai	
Matière : scorie				
Nombre : 1	Poids : 67 g	L. : 6 cm	l. : 4 cm	Ep. : 2,5 cm
Interprétation : Scorie piégée				
Observations : période médiévale				

SCO-06

Ensemble		Fait	US	
Mur sud		700	Remblai	
Matière : scories (3)				
1	Poids : 72 g	L. : 6,5 cm	l. : 5,5 cm	Ep. : 2 cm
2	Poids : 48 g	L. : 6 cm	l. : 3 cm	Ep. : 2 cm
3	Poids : 24 g	L. : 3,5 cm	l. : 3,5 cm	Ep. : 1,5 cm
Interprétation : Scories coulées				
Observations : période médiévale				

LAP-01

Ensemble		Fait	US	
Tour-porte		140	Remblai	
Matière : grès				
Nombre : 1	Poids : 430 g	L. : 9,5 cm	l. : 7 cm	Ep. : 4,5 cm
Interprétation : Poids de pêche				
Observations : fabrication inachevée				

Inventaire des faits

N°	Identification	Morphologie	Longueur	Largeur	Observations
F 140	Massif de maçonnerie	Quadrangulaire	9,95 m	2,10 m max.	Massif nord de la tour-porte
F 142	Massif de maçonnerie	Rectiligne	8,80 m	2,00 m	Massif sud de la tour-porte
F 143	Passage	Quadrangulaire	9,95 m	2,70 à 3,65 m	Entrée de la basse-cour
F 144	Mur	Rectiligne	1,40 m	0,90 m	Départ de mur d'un bâtiment extérieur à la courtine ?
F 145	Aménagement	Quadrangulaire	2,25 m	0,50 m	Sol de circulation
F 700	Mur	Rectiligne	5 m	1,50 m	Courtine sud de la basse-cour
F 790	Mur	Rectiligne	5,70 m	1 m	Mur construit sur ruine
F 791	Contrefort	Quadrangulaire	0,72 m	0,56 m	Contrefort construit sur ruine
F 792	Mur	Rectiligne	1,80 m	1,50 m	Mur du possible four
F 794	Mur	Rectiligne	0,52 m	0,33 m (hauteur)	Petit parement
F 796	Four ?	Subcirculaire	0,50 m (diamètre)		Sol du possible four

Inventaire général du mobilier

N°	Ensemble	Fait	Dessin	Caisse
CER-30	Tour-porte	140	Fig. 14	2
CER-31	Tour-porte	140		2
CER-32	Tour-porte	140		2
CER-33	Tour-porte	143		2
CER-34	Mur sud	700		2
MET-01	Tour-porte	140		2
SCO-05	Tour-porte	140		2
SCO-06	Mur sud	700		2
LAP-01	Tour-porte	140	Fig. 14	2

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

ARRETE n° 2017-117

VU le code du patrimoine, notamment son livre V et en particulier les articles L531-9 et L531-15 ;

VU le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 modifié pris pour l'exécution du livre II du Code du travail (hygiène et sécurité sur les chantiers de travaux) ;

VU le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;

VU le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur André CORRE est autorisé à procéder, en qualité de responsable scientifique, à une opération de sondage à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 31/12/2017 :

Intitulé de l'opération :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : IFFENDIC

Lieu-dit : Boutavent

Cadastre : section : S parcelles : 640.641

Organisme de rattachement : CERAPAR

Article 2 : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

A la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie le rapport final de l'opération dont la présentation et le contenu sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004. Le rapport remis en trois exemplaires au format A4 papier, documents pliés inclus et un exemplaire au format PDF sur support numérique. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il indiquera les études complémentaires envisagées et le délai prévu pour la publication.

L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, ...) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

Article 4 : prescriptions / motivations / recommandations particulières à l'opération

La prospection avec un matériel permettant la détection d'objets métalliques à l'effet de recherches de monuments ou d'objets pouvant intéresser la Préhistoire, l'histoire, l'art, l'archéologie ou la numismatique est accordée, sans préjuger des autorisations écrites des propriétaires des terrains concernés, aux usagers désignés ci-après et sur les secteurs suivants pour vérification au sol :

André CORRE

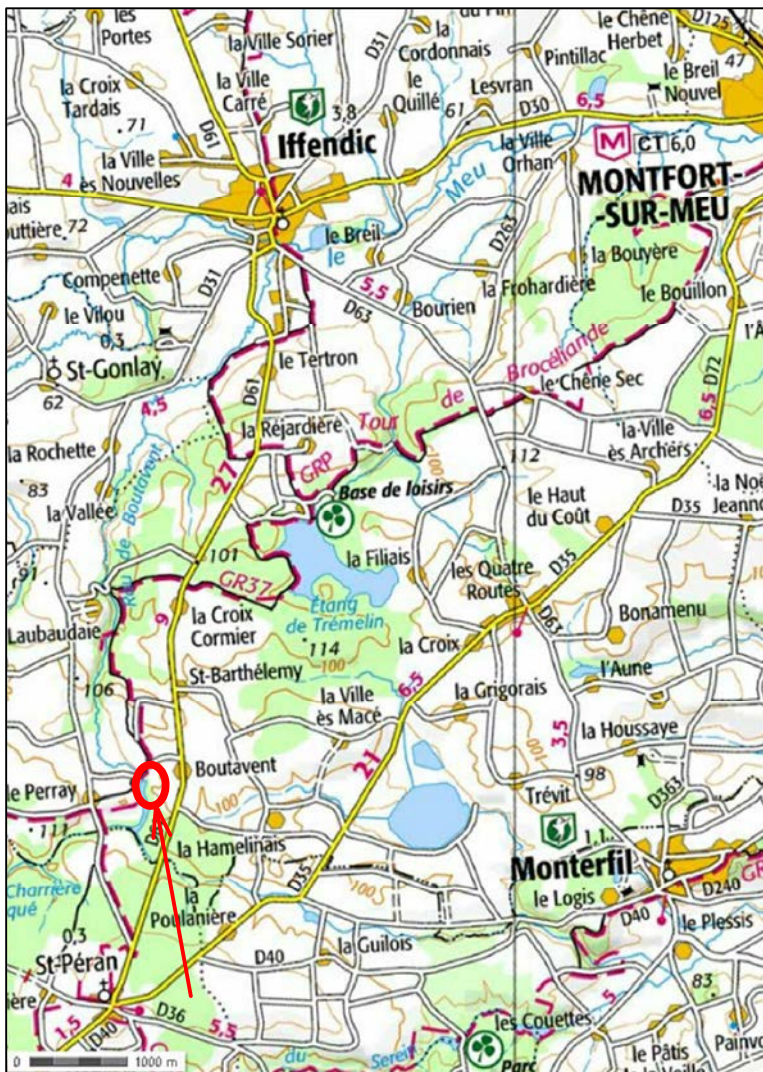
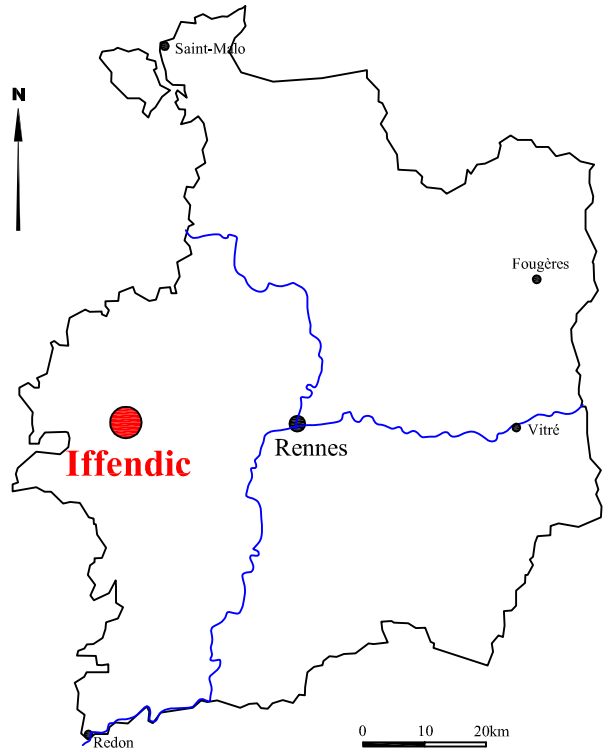
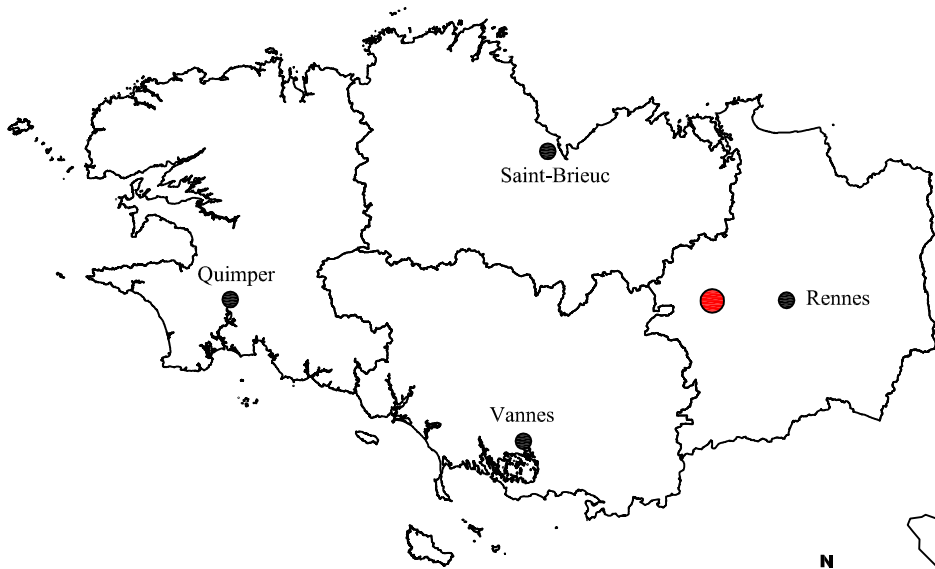
Article 5 : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes, le 18 avril 2017

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
par délégation,



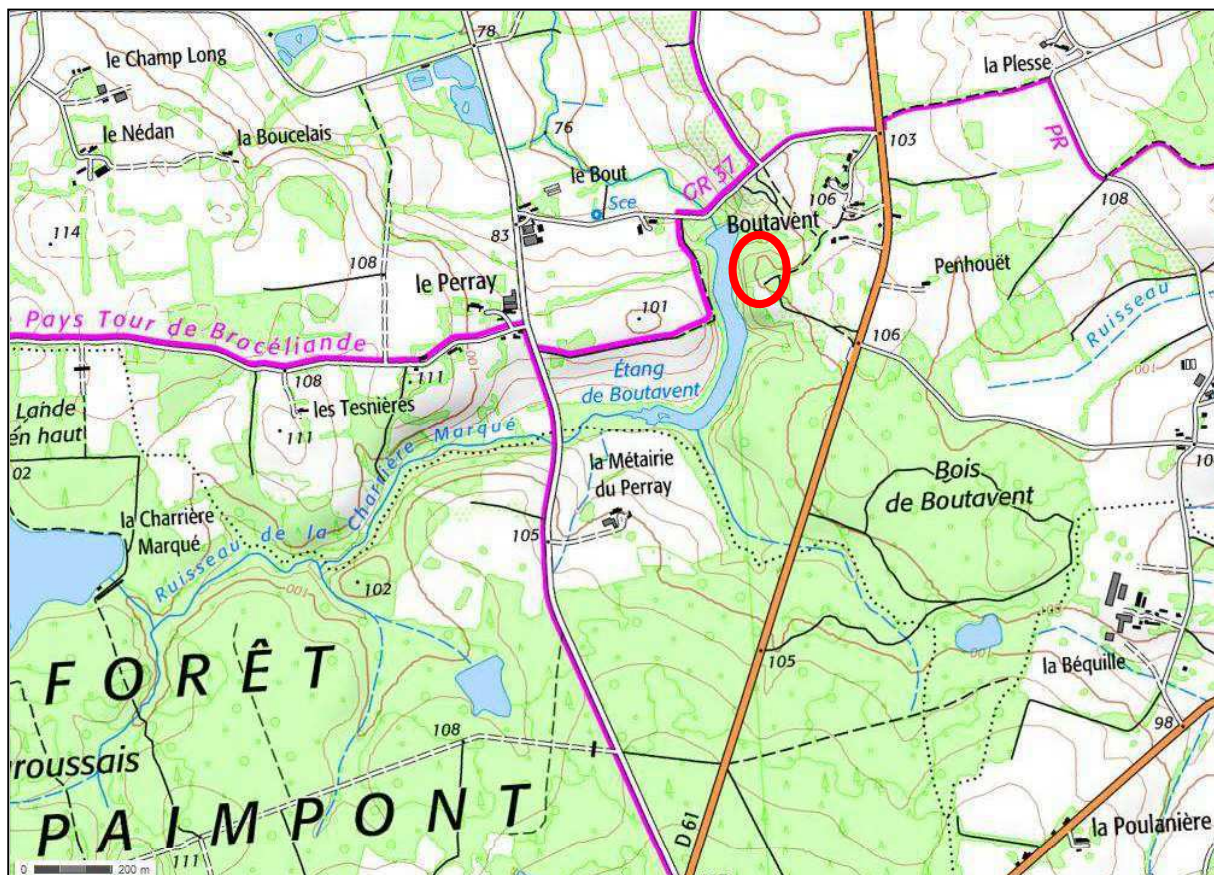
Yves Menez
Conservateur régional de l'archéologie



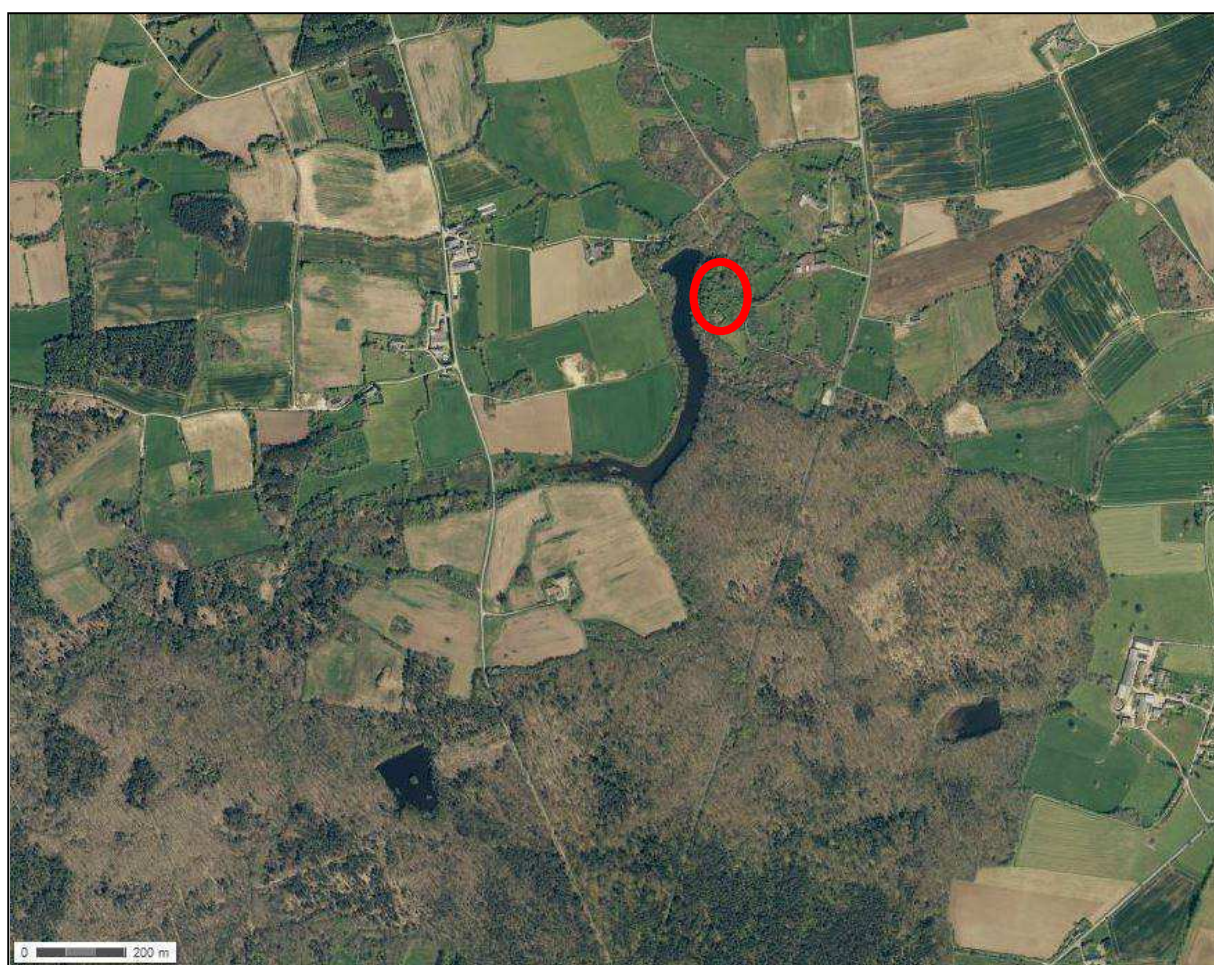
Bretagne
 Ille-et-Vilaine
 Iffendic (code INSEE : 133)
 Château de Boutavent
 Parcelles cadastrales : S 638, 640
 N° d'EA : 35 133 040
 Coordonnées Lambert 2 étendu :
 X : 273 155
 Y : 2350 880
 Z : 99 m NGF

© Géoportail

Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)
Château de Boutavent : localisation de l'opération Fig. 1



© Géoportail



© Géoportail

Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine) - Château de Boutavent
Localisation du site sur carte IGN et photo aérienne Fig. 2

Département :
ILLE ET VILAINE

Commune :
IFFENDIC

Section : S
Feuille : 000 S 01

Échelle d'origine : 1/2000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 31/01/2013
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2012 Ministère de l'Économie et des
Finances

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL INFORMATISÉ

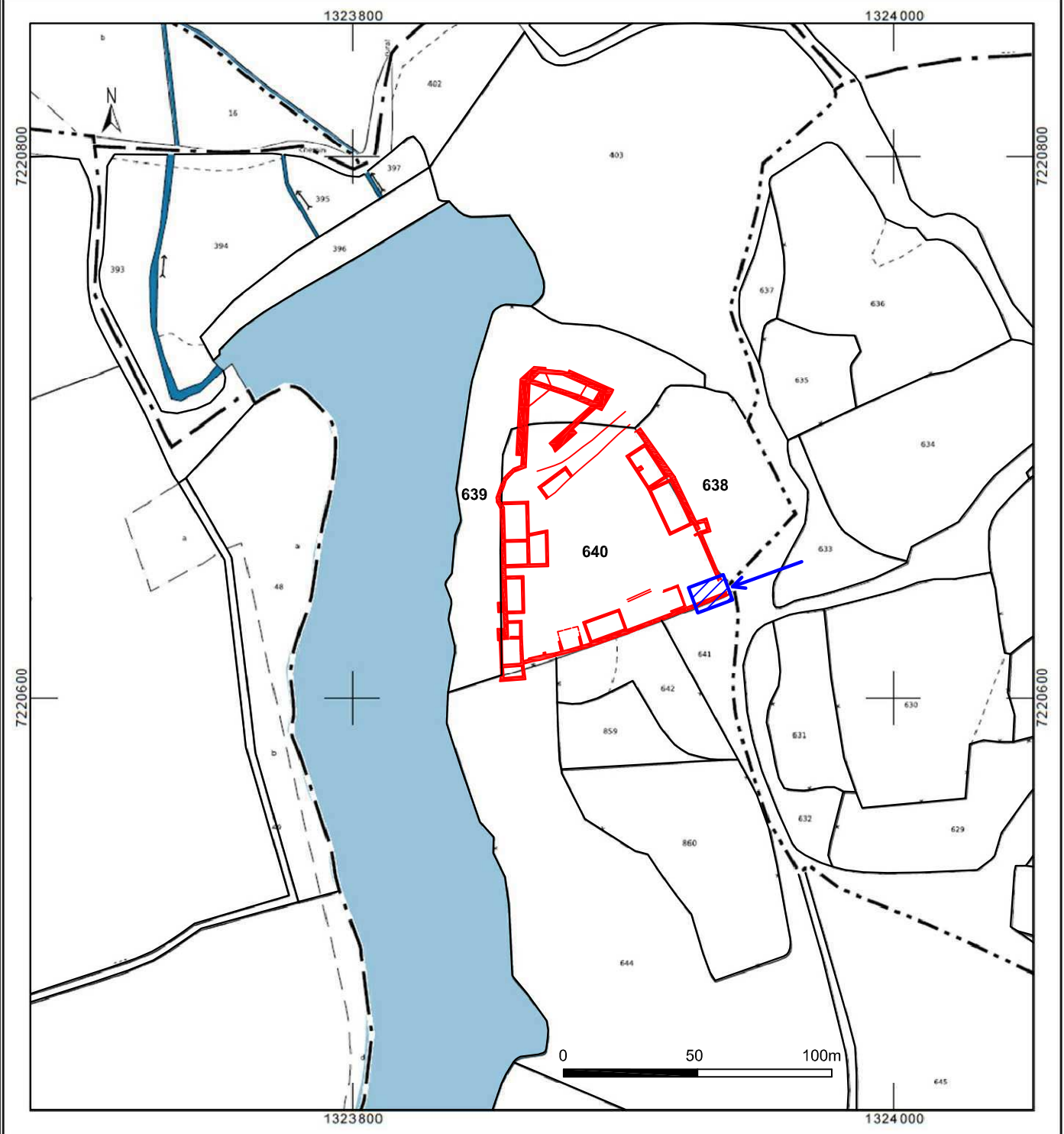
Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
RENNES (Pole Topographie et Gestion
Cadastrale)
Accueil 2, boulevard Magenta 35023
35023 RENNES CEDEX 9
tél. 02.99.29.37.55 -fax 02.99.29.37.85
ptgc.350.rennes@dgfip.finances.gouv.fr

IFFENDIC

Château de Boutavent

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

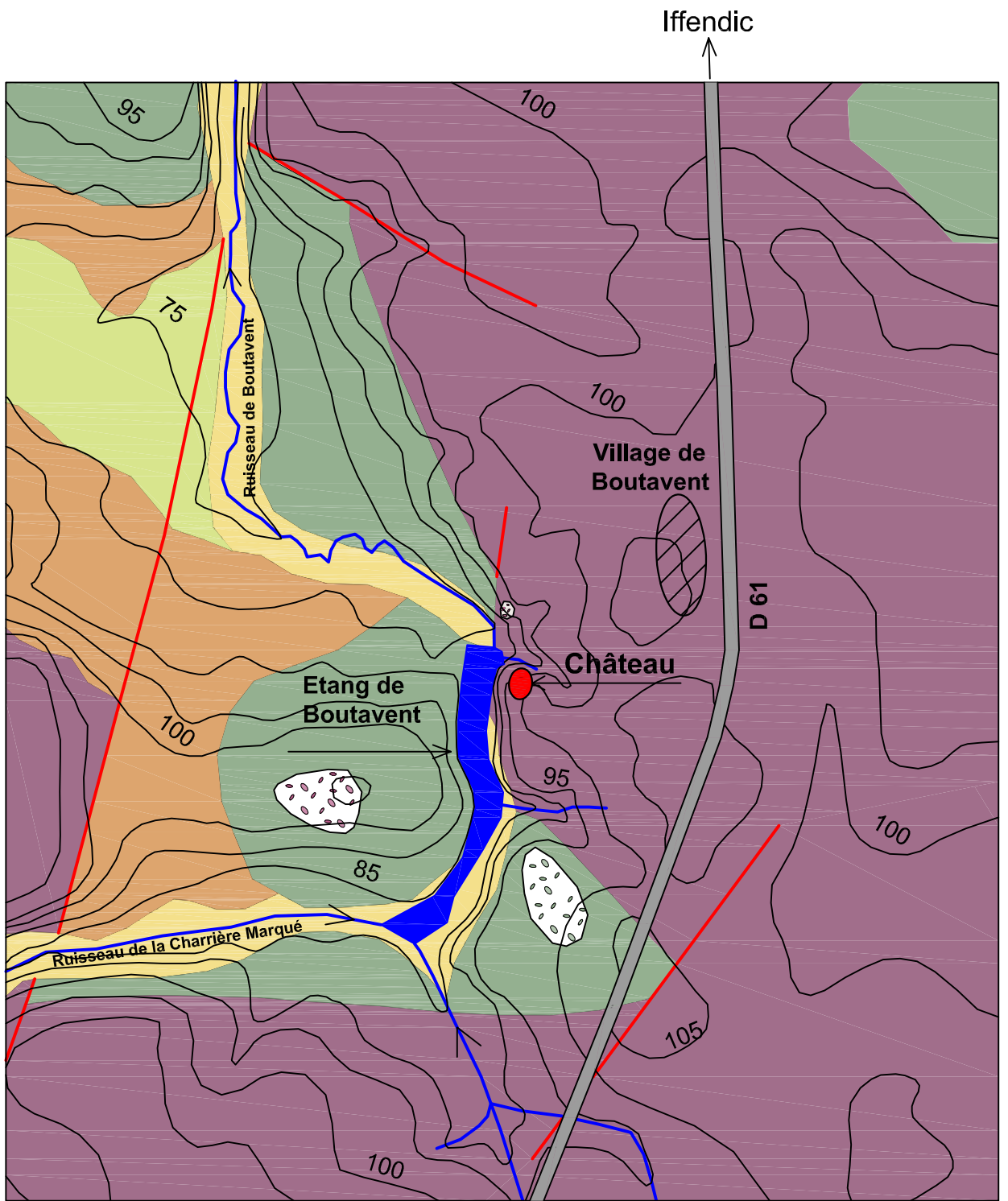


Source : cadastre.gouv.fr © 2013 Ministère du budget

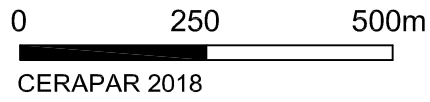
Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)

Château de Boutavent : localisation de l'opération sur plan cadastral informatisé

Fig. 3



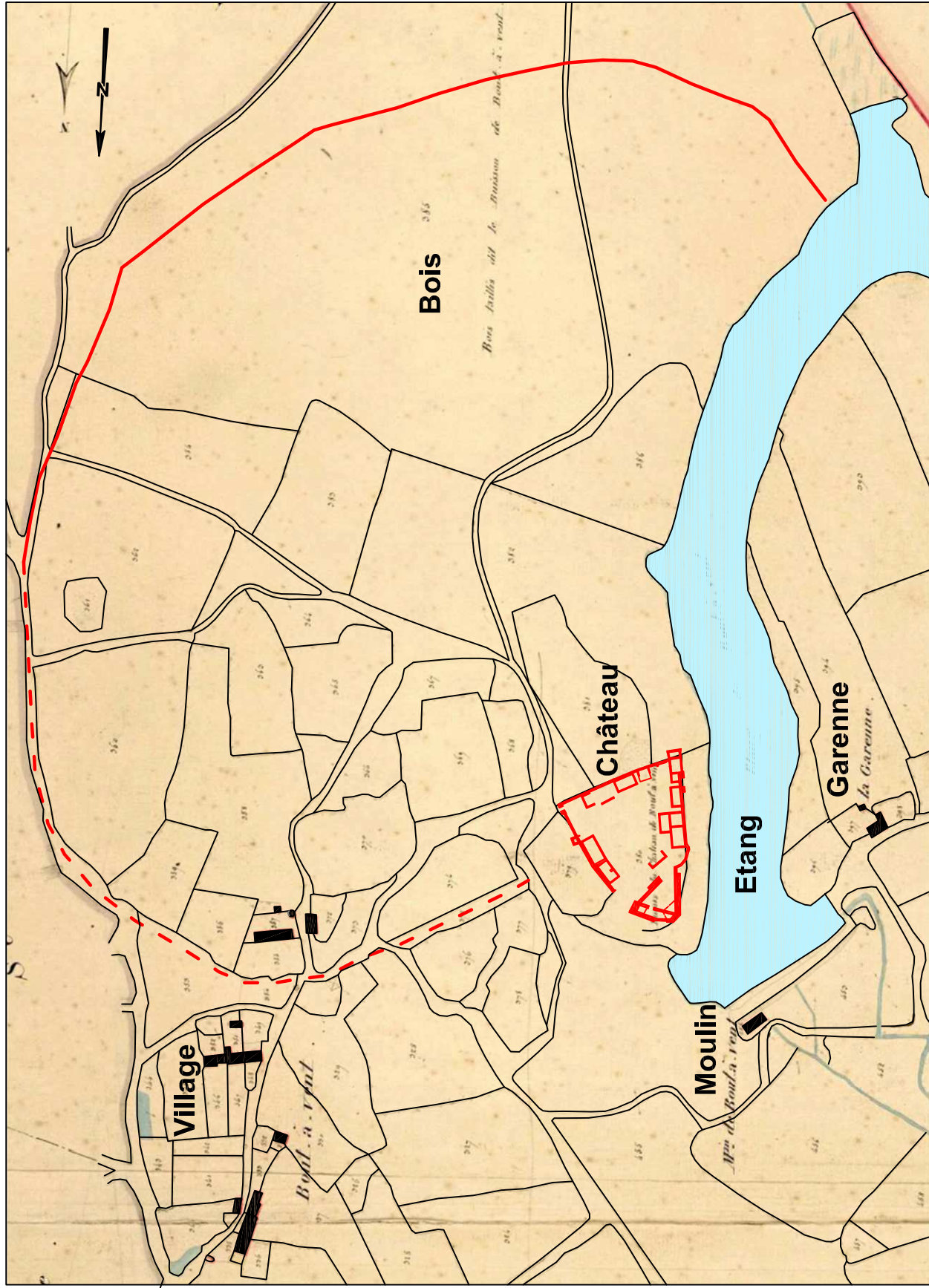
Source : carte géologique de la France
 Outin J. M., Thomas E. 1999
 Feuille Montfort-sur-Meu (316) - BRGM



- Schiste pourpré
- Schistes et grès briovériens
- Dépôts périglaciaires
- Alluvions récentes
- Dépôts de versants ruisselement dominant
- Conglomérats
- Faille
- 85 Courbes de niveau
Altitude NGF en mètres
- Réseau hydrographique

Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)
Château de Boutavent
Contexte géologique

Fig. 4



Cadastrer 1845. Source : Archives départementales d'Ille-et-Vilaine cote G section S3 de la Laudaudais

0 100 200 300 400 500m

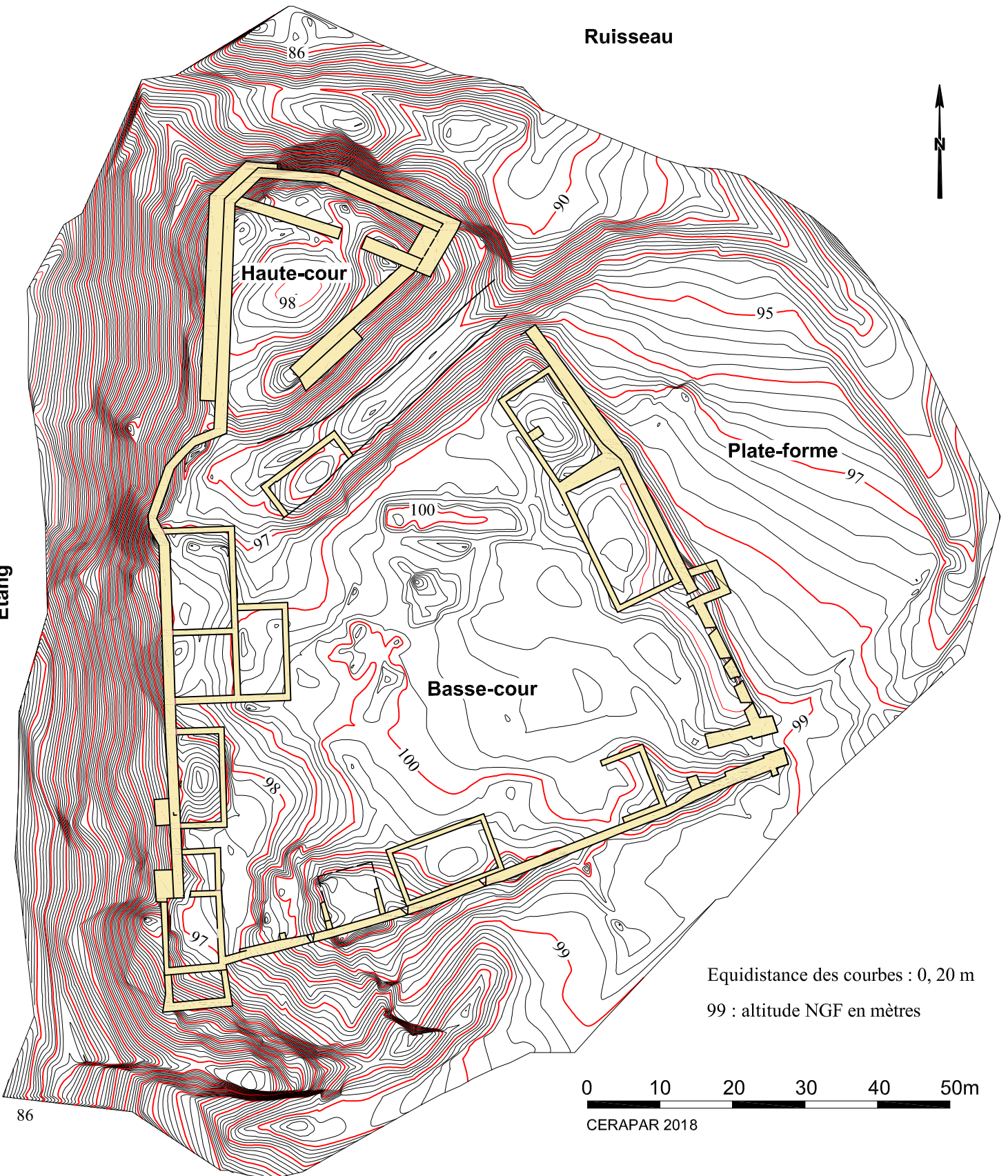
CERAPAR 2018

- Talus et fossé fossilisés
- - - Hypothèse de prolongation du talus

Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)

Château de Boutavent

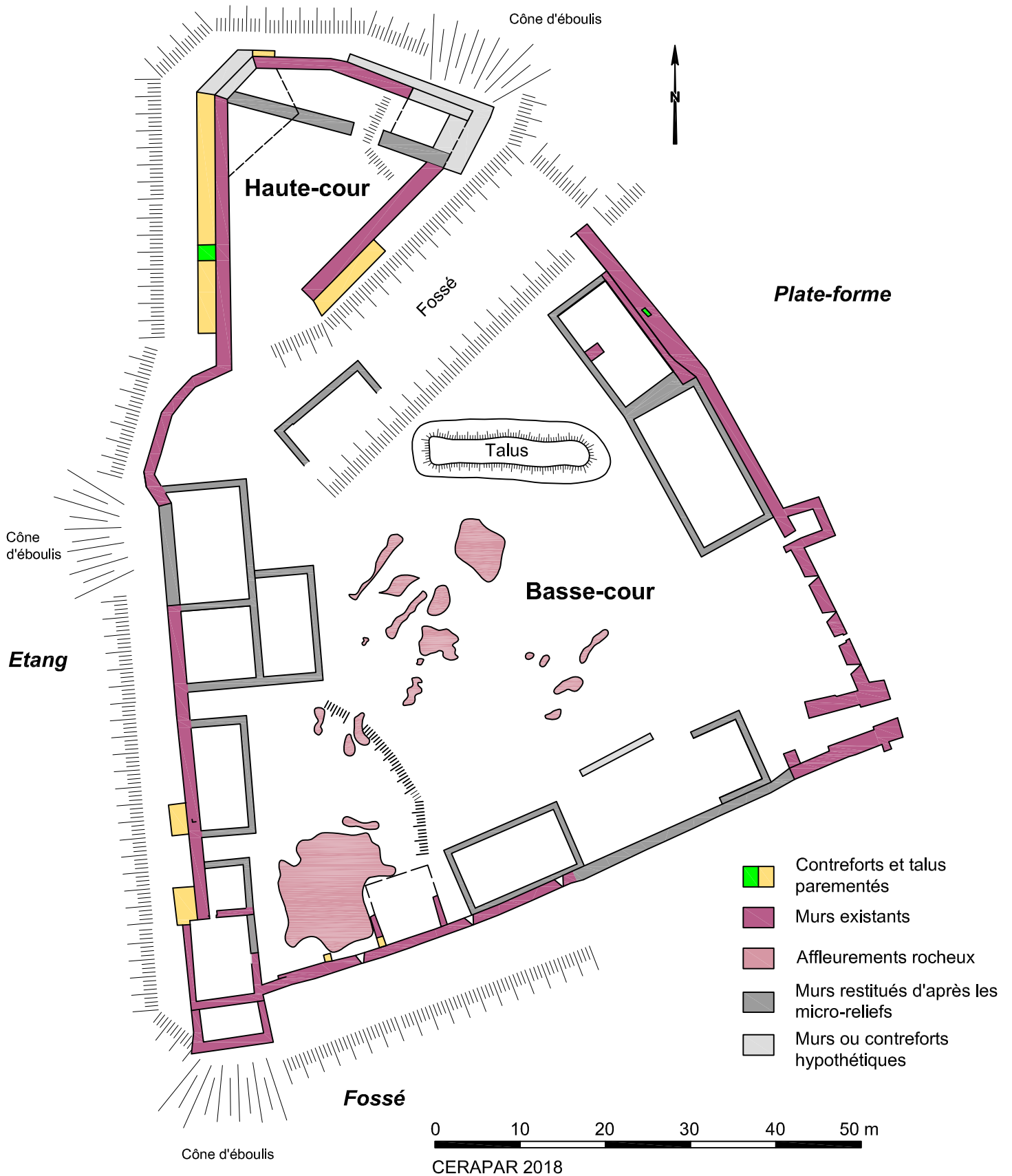
Cadastrer 1845 et environnement du château **Fig. 5**



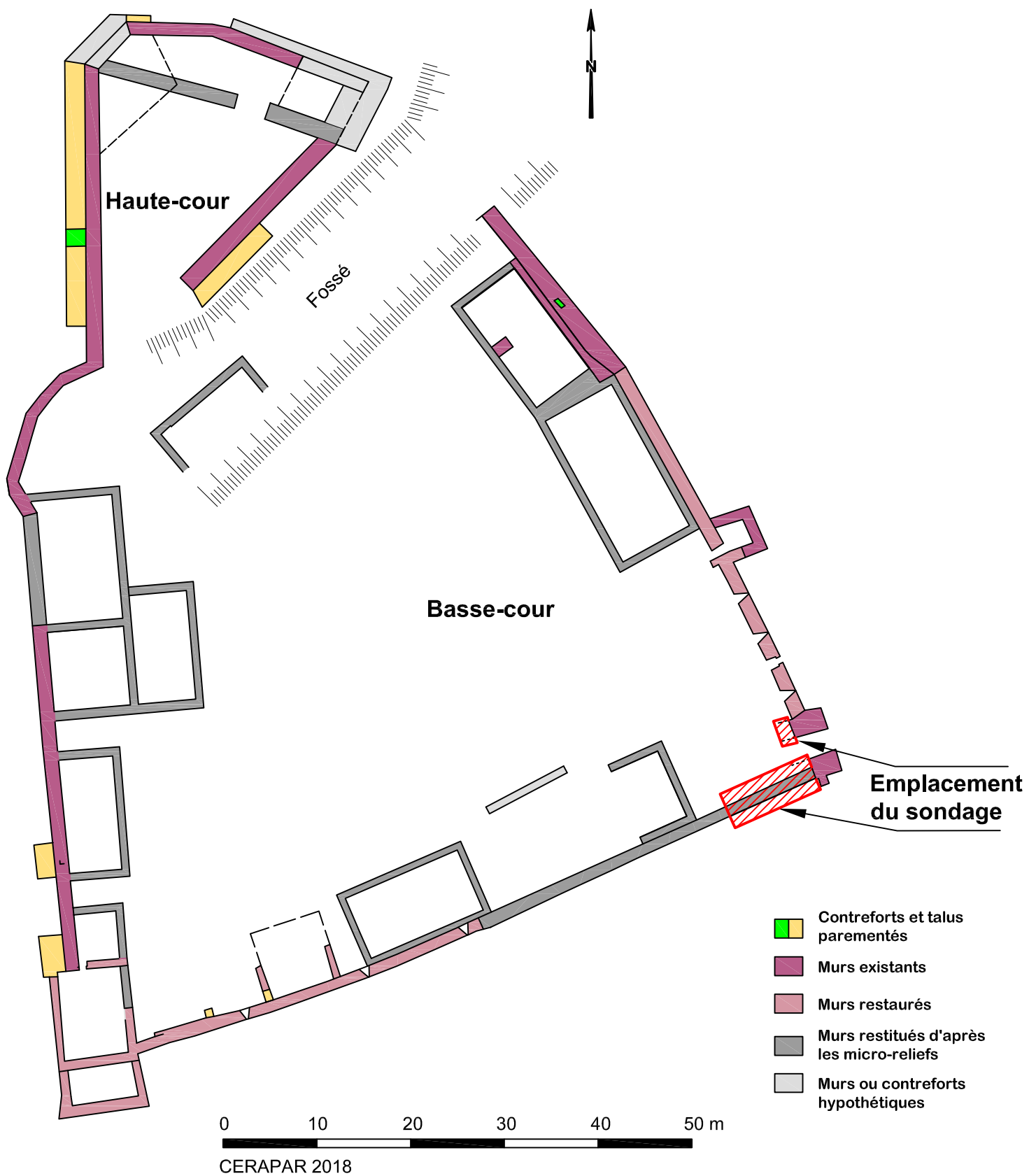
Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)
 Château de Boutavent
 Relevé topographique et
 hypothèse de plan du château

Fig. 6

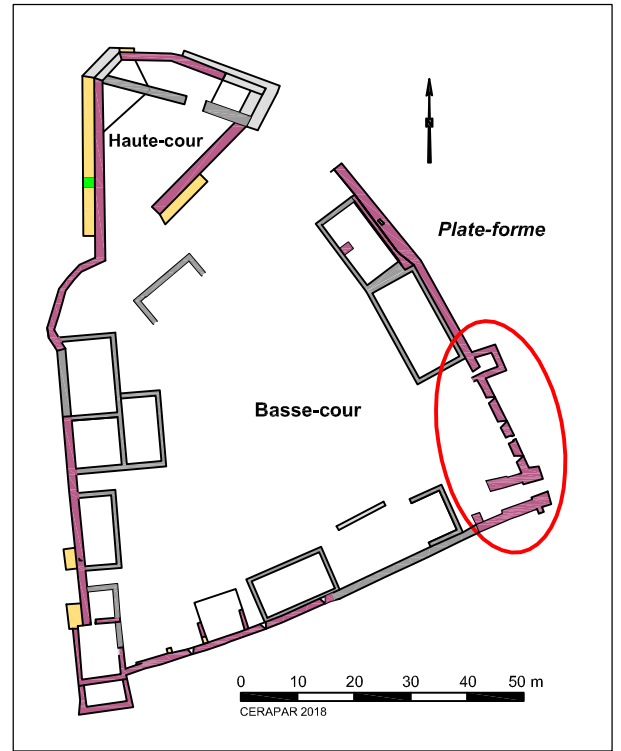
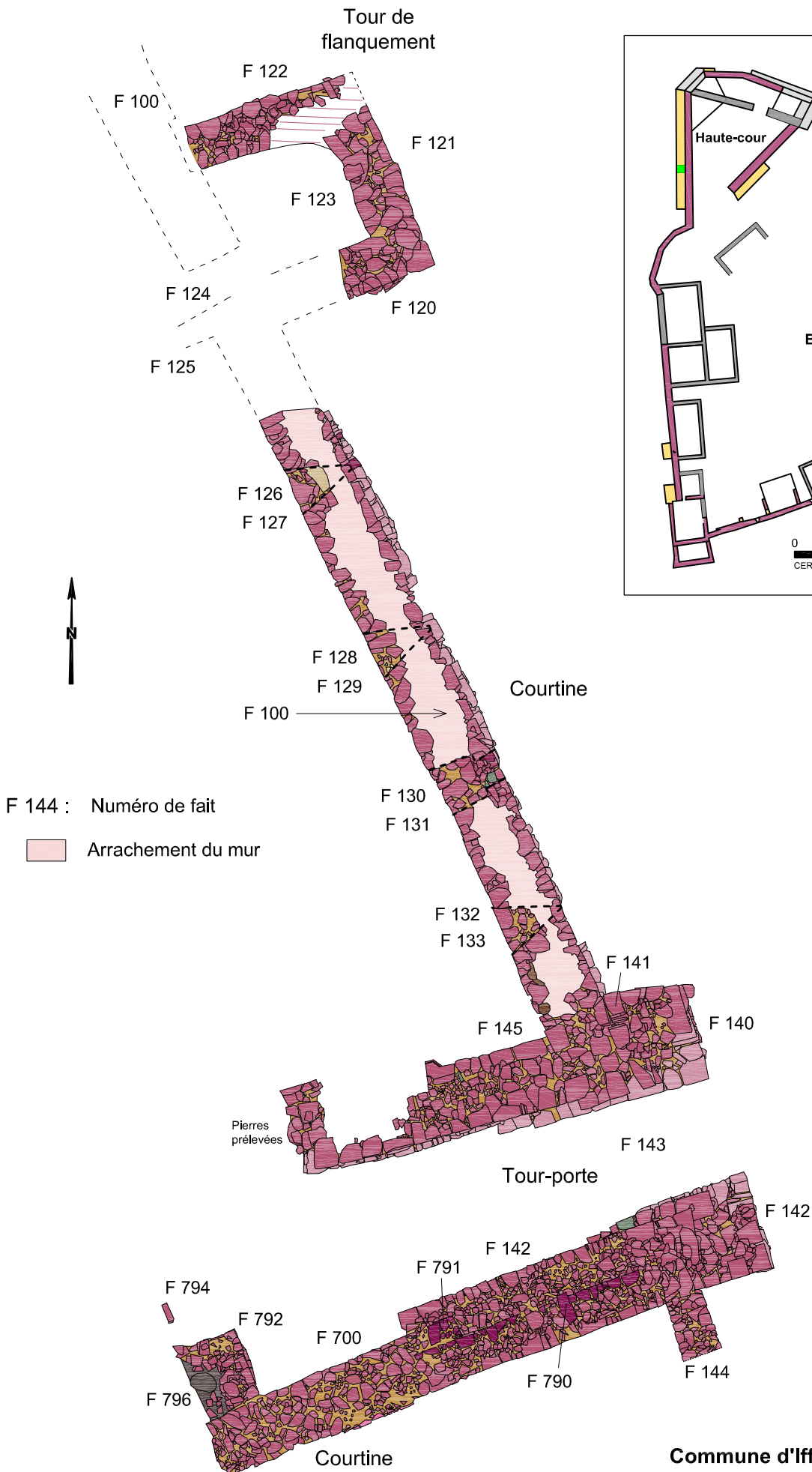
Ruisseau



Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)
Château de Boutavent
Hypothèse de restitution du plan du château

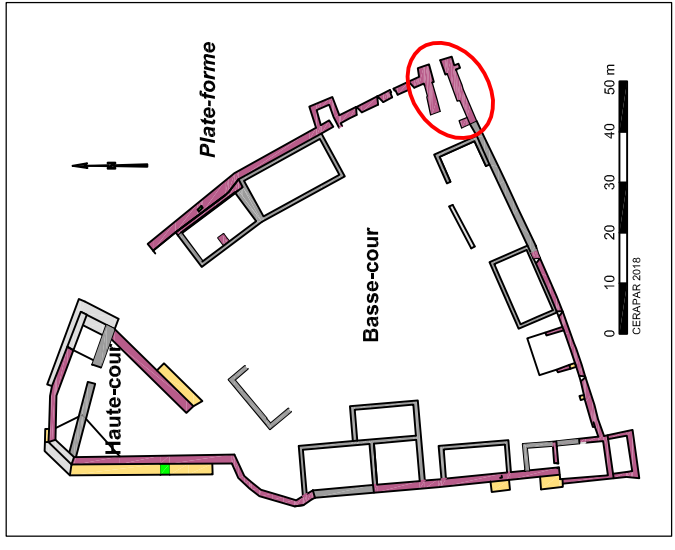
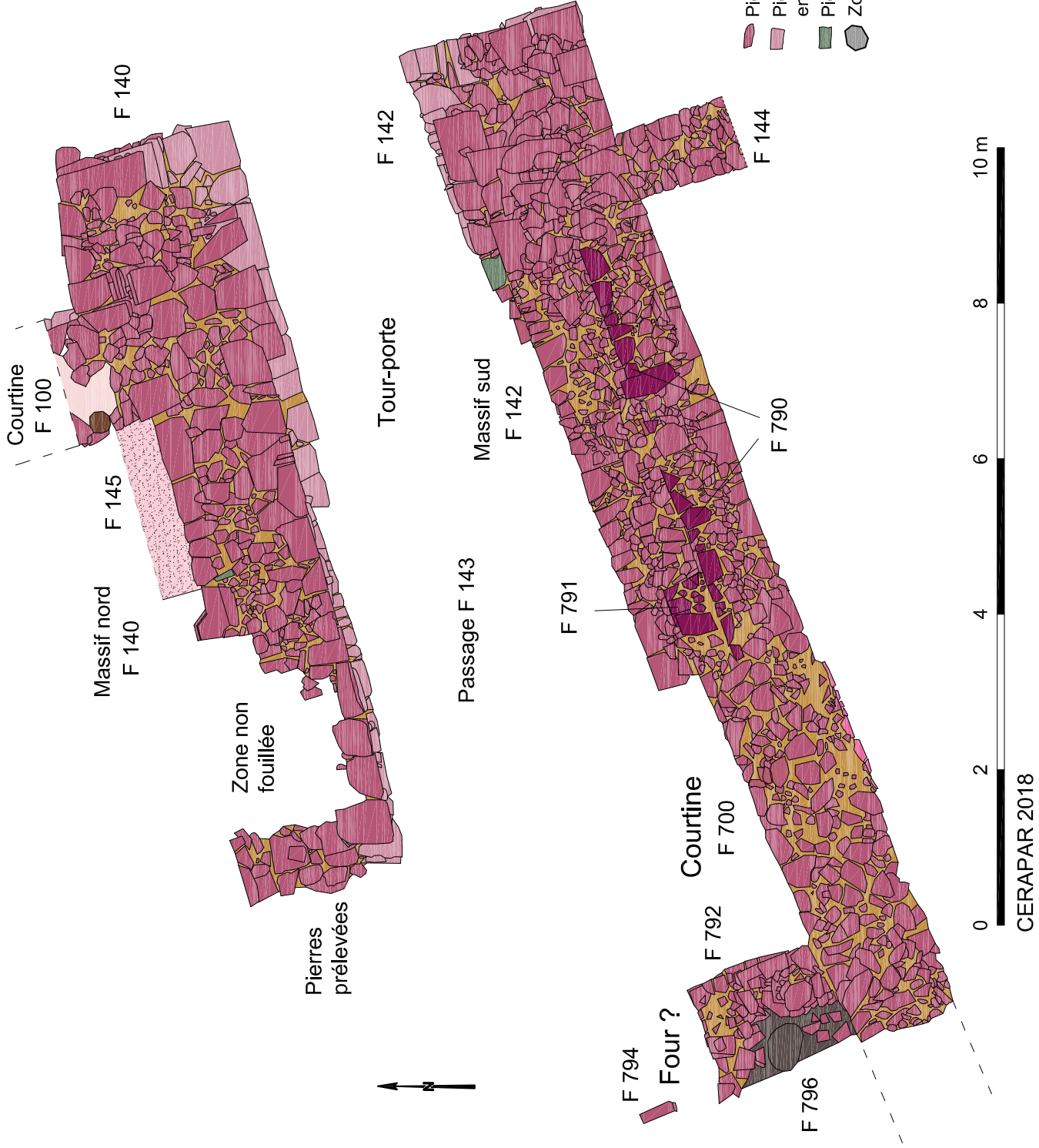


Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)
 Château de Boutavent
 Emplacement du sondage Fig. 8


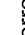
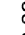
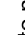
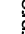



Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)
Château de Boutavent
 Basse-cour
 Vue d'ensemble des sondages
 2015 et 2017

Fig. 9



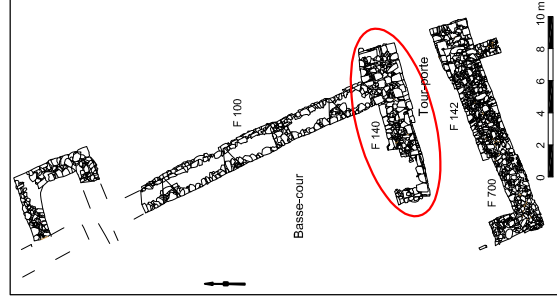
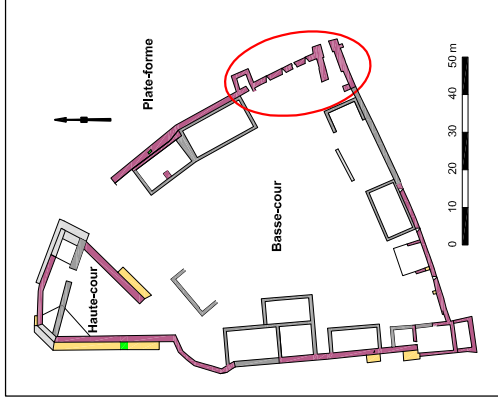
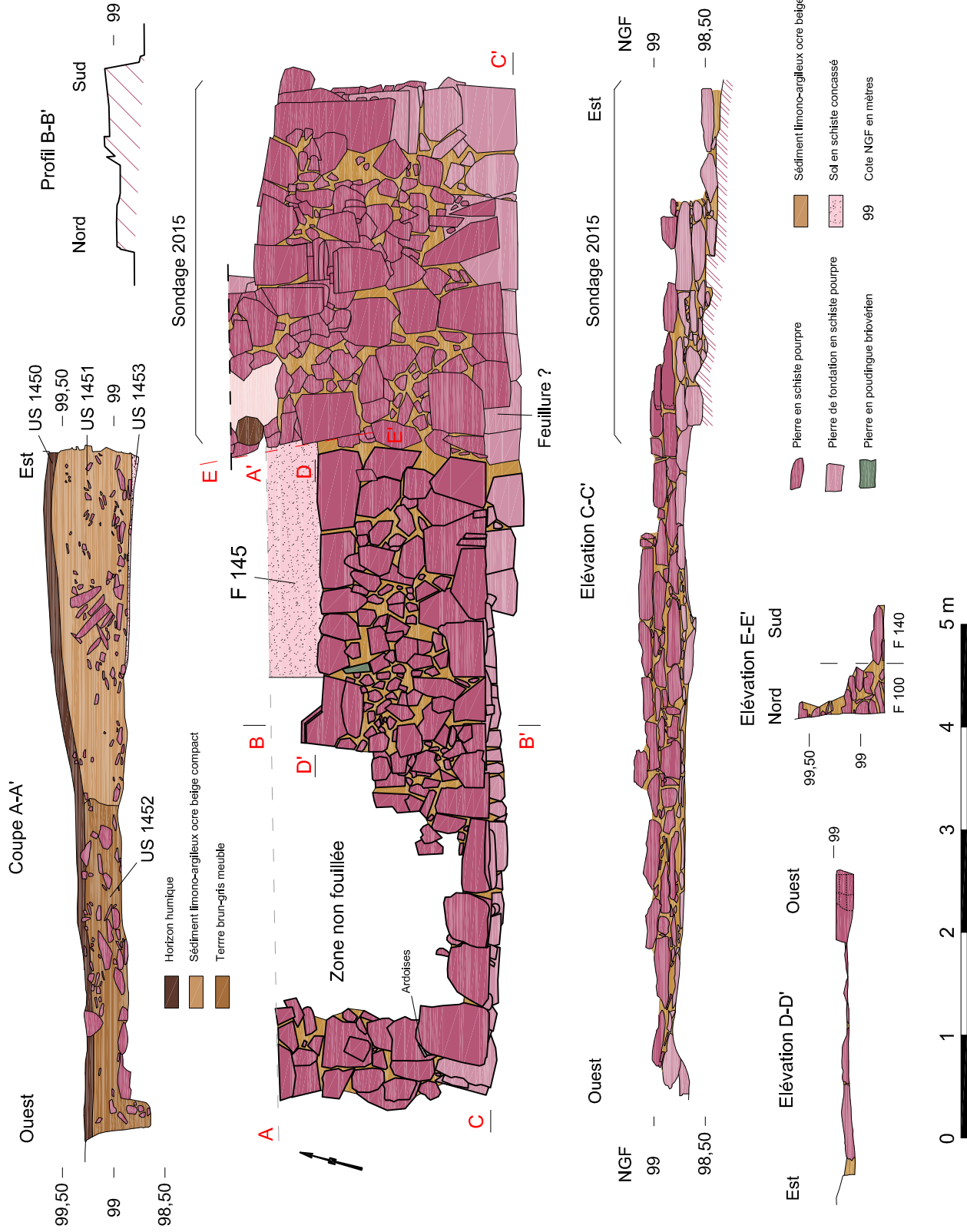
F 144 : Numéro de fait

-  Pierre en schiste pourpre
-  Pierre de fondation en schiste pourpre
-  Pierre en poudingue briovérien
-  Zone cendreuse
-  Sédiment limono-argileux ocre beige
-  Sol en schiste concassé

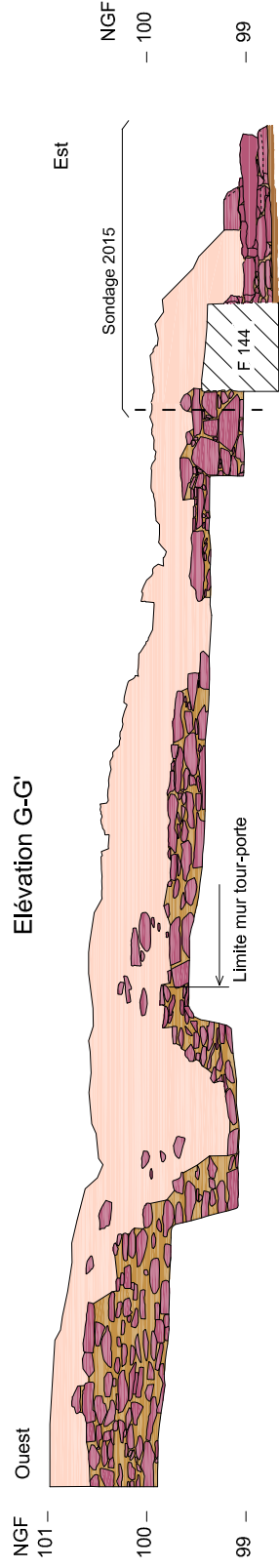
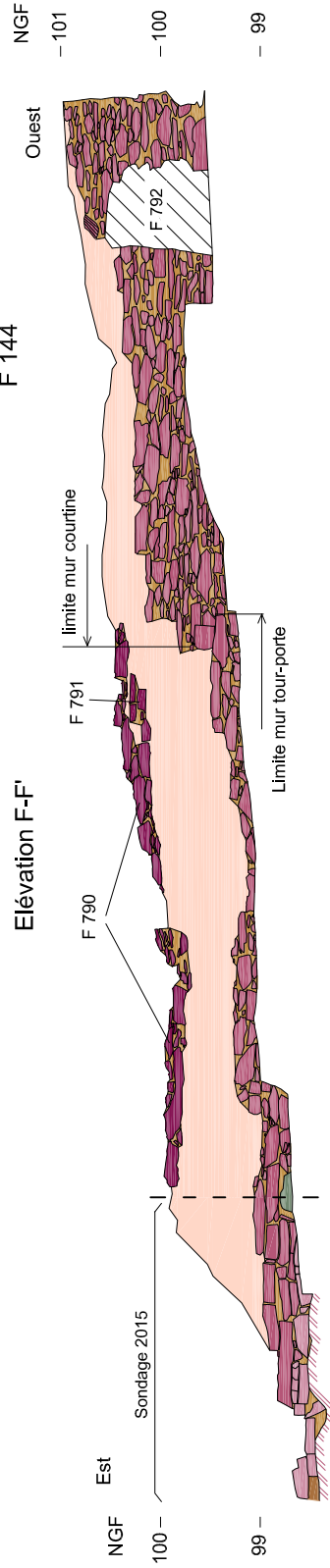
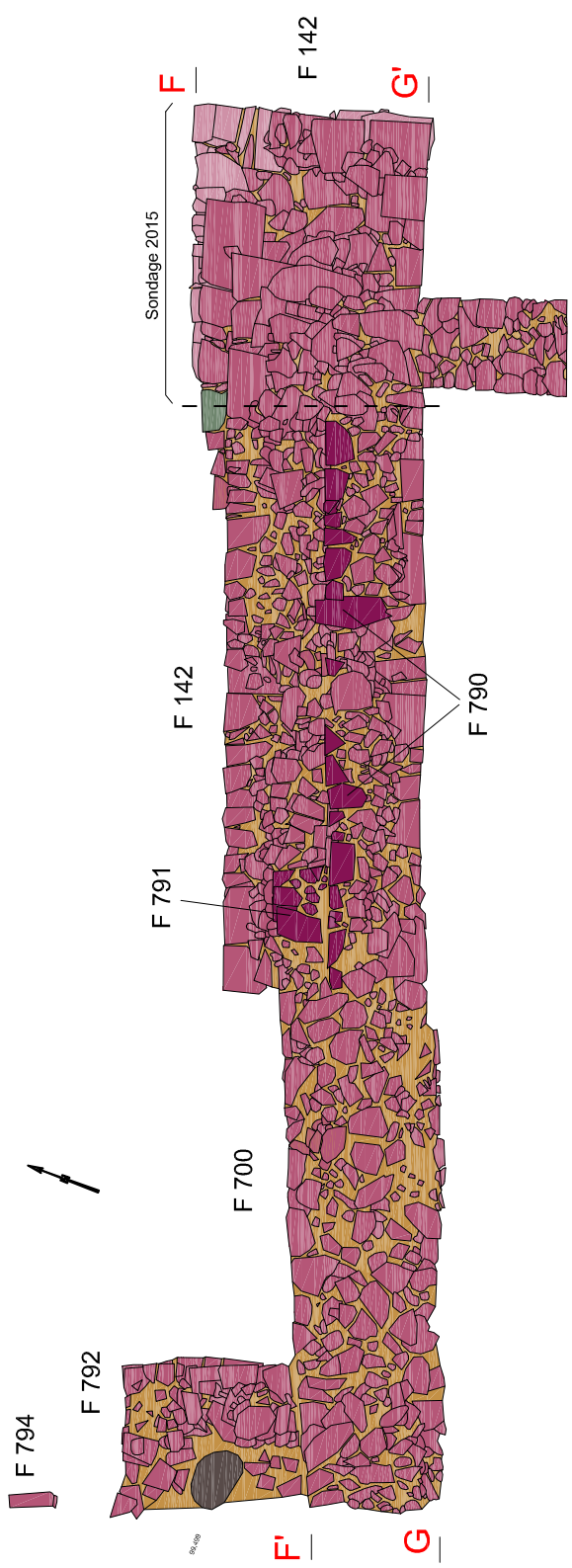
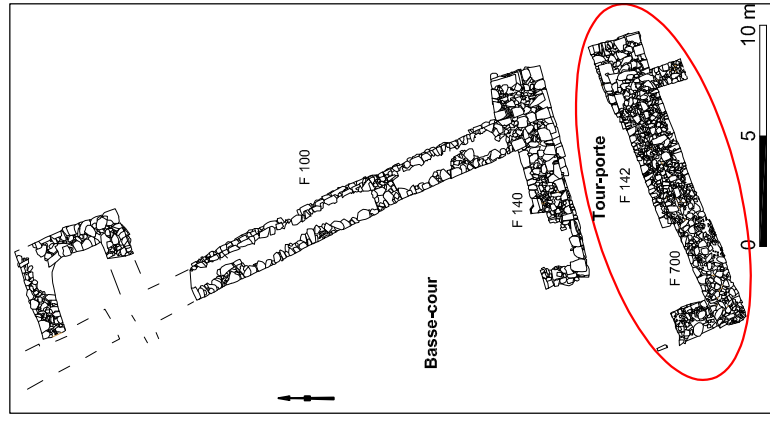
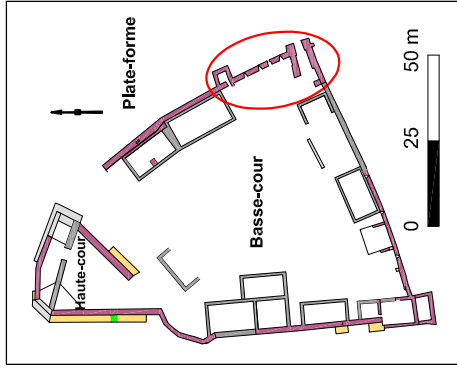
0 2 4 6 8 10 m
CERAPAR 2018

Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)
Châteauneuf de Boutavent
Vue en Plan de la tour-porte, du mur de courtime et du possible four

Fig. 10



Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)
Château de Boutavent
Mur nord de la tour-porte F 140
Vue en plan, élévations et coupe

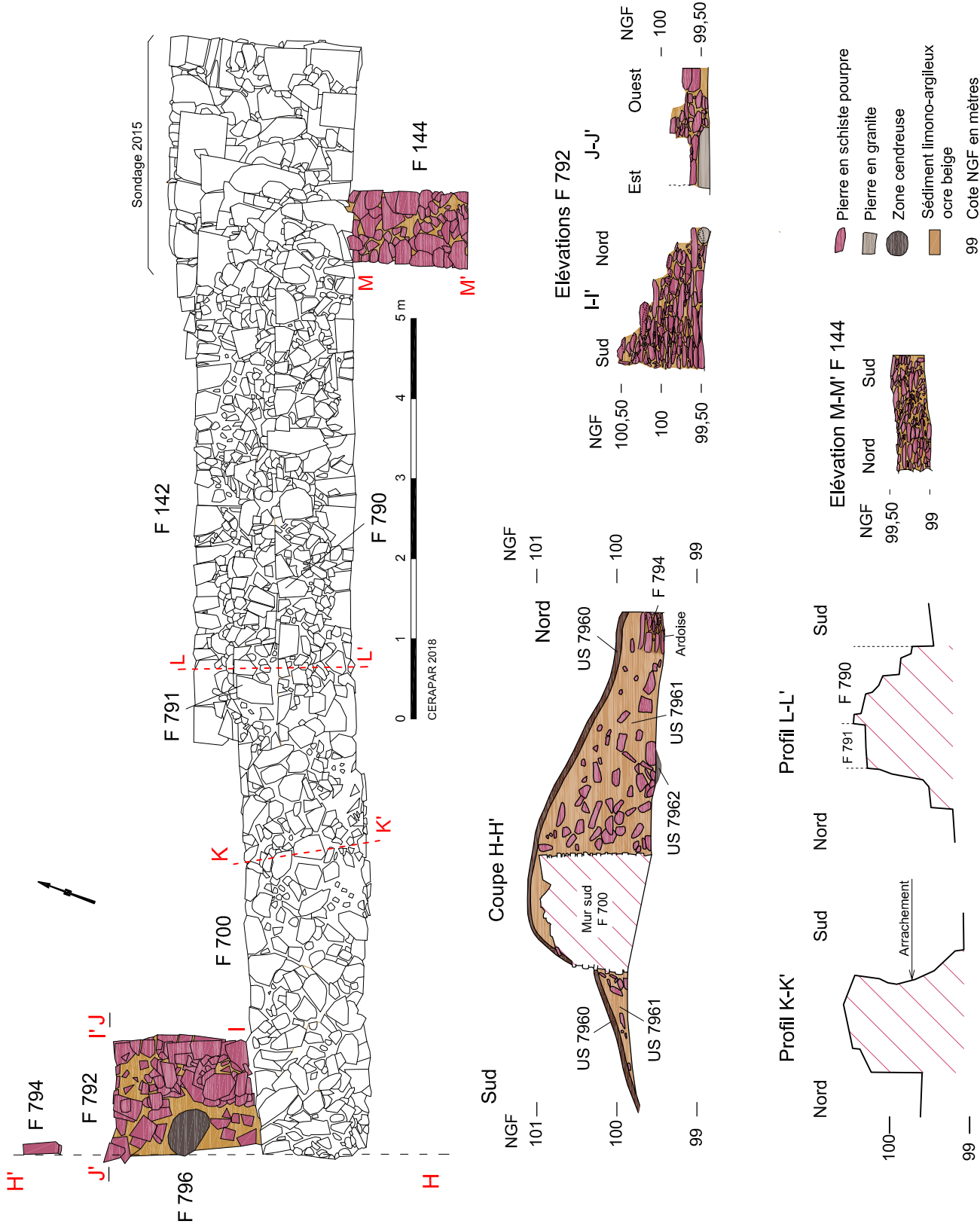


- Pierre en schiste pourpre
- Pierre en poudingue briovérien
- Pierre de fondation en schiste pourpre
- Sédiment limono-argileux ocre beige
- Arrachement de la maçonnerie
- Substrat de schiste
- Cote NGF en mètres



CERAPAR 2018

Commune d'Ifpendic (Ille-et-Vilaine)
Château de Boutavent
 Murs sud de la tour-porte F 142 et de la courtiine F 700 **Fig. 12**
 Vue en plan et élévations



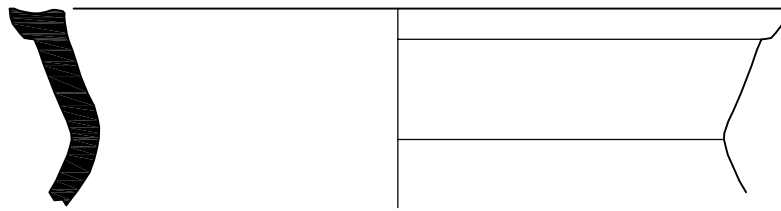
Commune d'Iffendic (Ile-et-Vilaine)

Château de Boutavent

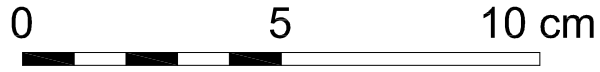
Basse-cour

Murs sud, structures annexes,

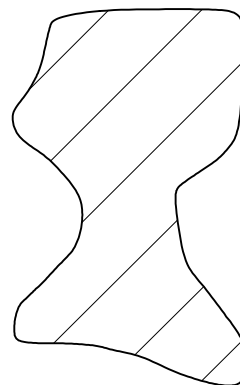
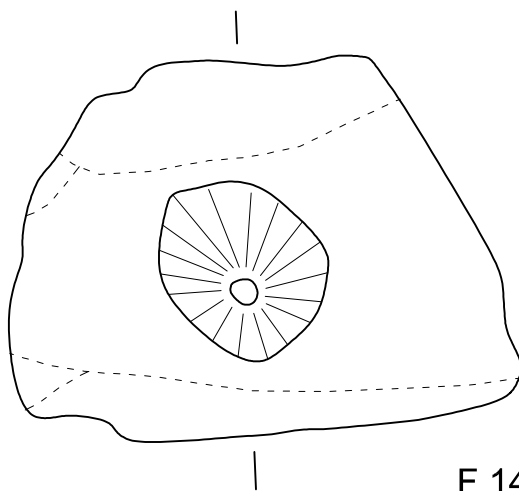
élévations, profils et coupe



F 140 CER-30 d= 15

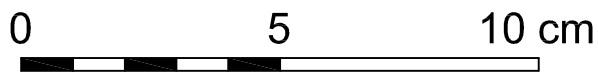


CERAPAR 2018



F 140 LAP-01

Poids de filet de pêche



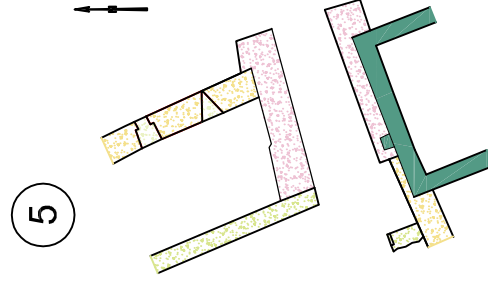
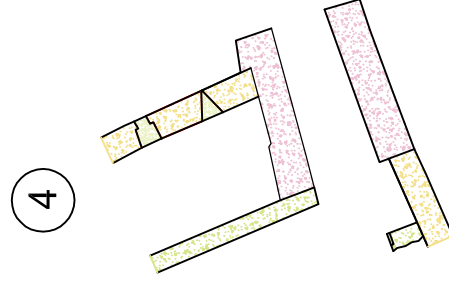
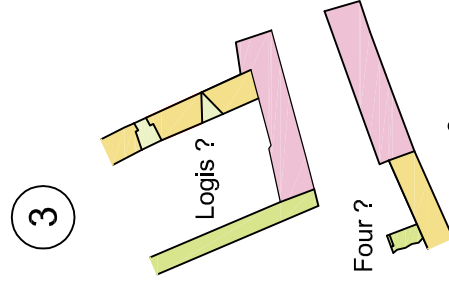
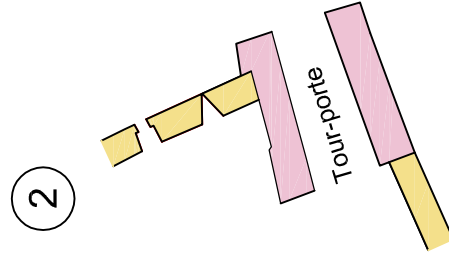
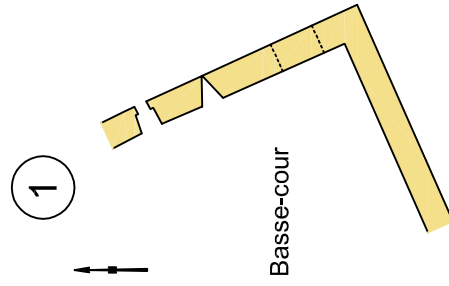
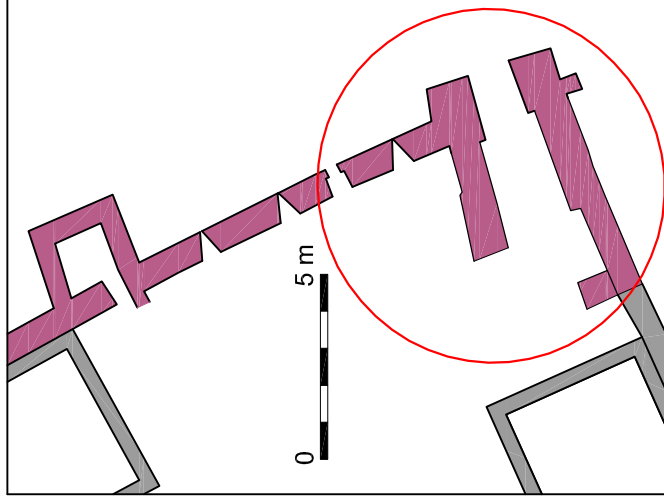
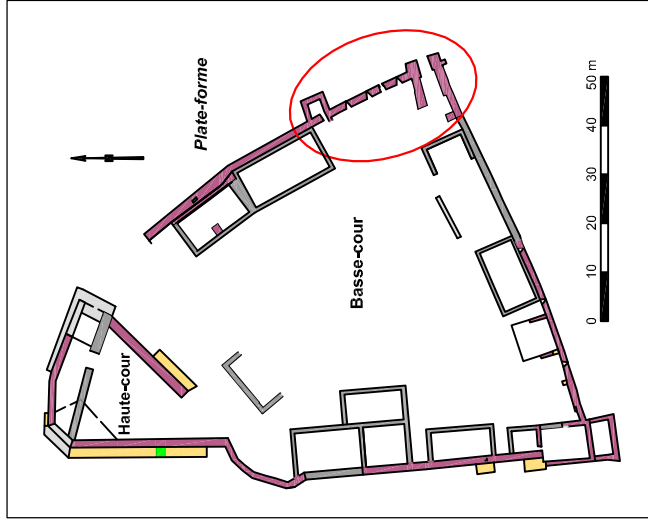
CERAPAR 2018

Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)

Château de Boutavent

Mobilier céramique et lapidaire

Fig. 14



Construction des courtines
Deuxième moitié du XII^e siècle

Réalisation de la tour-porte
Fin XII^e début XIII^e siècle

Edification d'un bâtiment + four ?
XIII^e - XV^e siècle

Château en ruine
(XV^e - XVI^e siècle)

Bâtiment construit sur la ruine
(XVI^e - XVIII^e siècle)

Commune d'Iffendic (Ille-et-Vilaine)
Château de Boutavent
Tour-porte et environnement
Hypothèse des phases de construction **Fig. 15**

Vues aériennes du site et emplacement du sondage

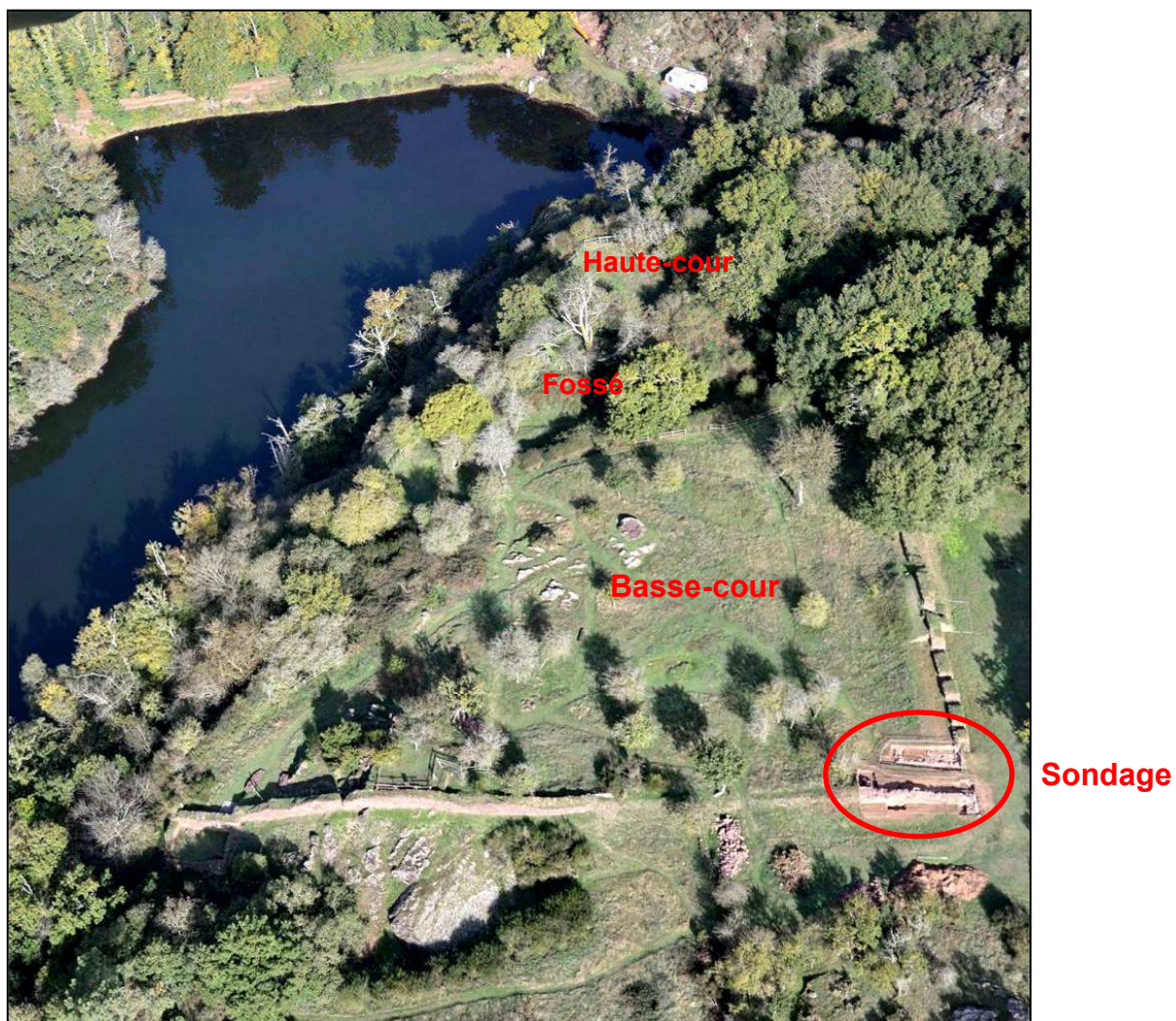


Photo 1 : vue d'ensemble du château et emplacement du sondage (Cliché M. Gautier)



Photo 2 : vue sud-est de la basse-cour et emplacement du sondage (Cliché L. Korrigane)



**Photo 3 : montage avec raccord des sondages 2015 et 2017
(Clichés M. Gautier, L. Korrigan)**



**Photo 4 : photogrammétrie sondage 2017
vue panoramique (E. Man-Estier)**



**Photo 5 : photogrammétrie sondage
2017 vue de dessus (E. Man-Estier)**



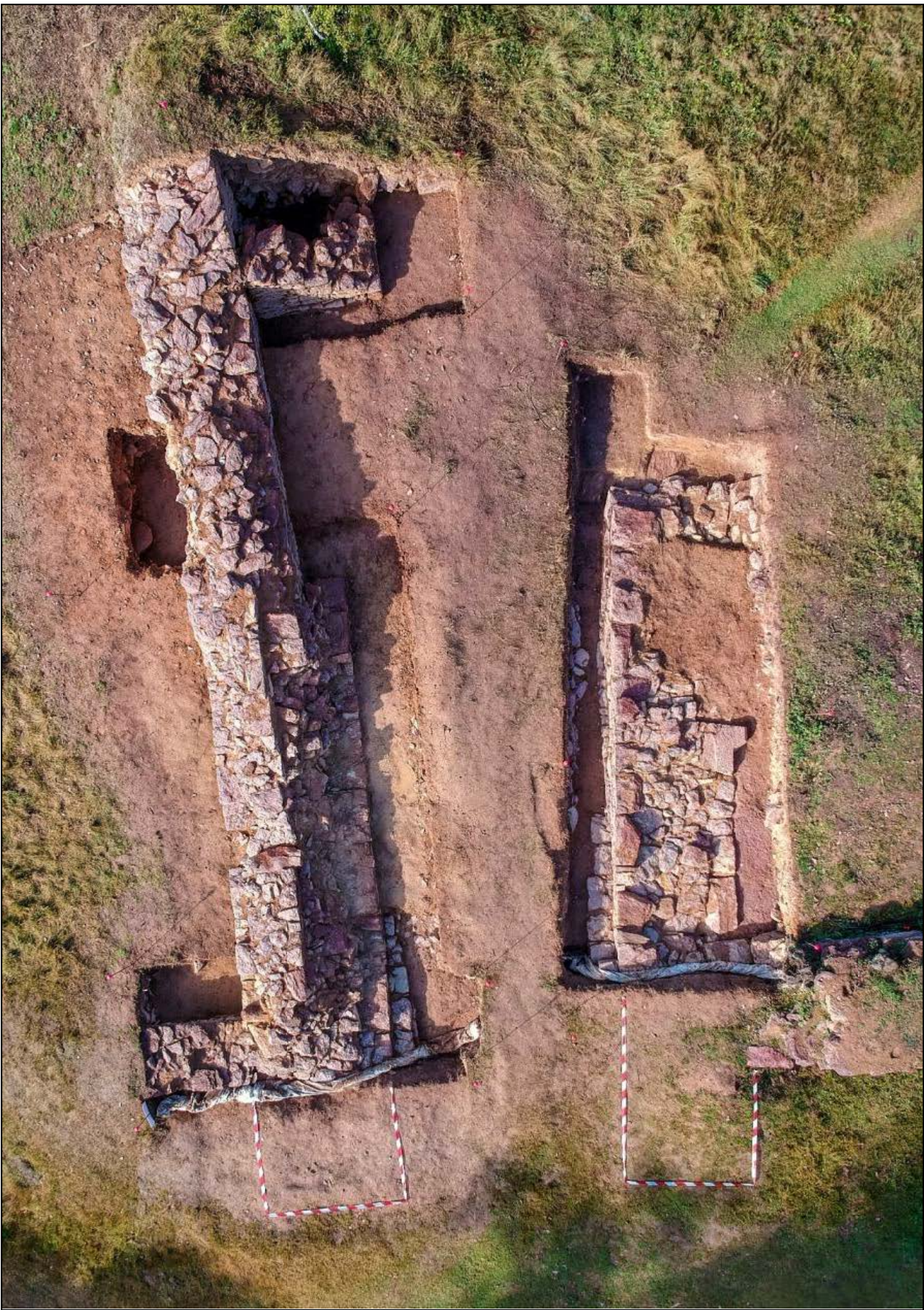


Photo 6 : vue d'ensemble du sondage (Cliché L. Korrigan)
(Les rubalises représentent l'emprise est de la tour-porte)

Le site avant et après le sondage

Photo 7 : ensemble mur sud avant sondage (vue sud)



Photo 8 : ensemble mur sud après sondage en attente restauration (vue nord-est)



Photo 9 : massif nord de la tour-porte après rebouchage



Massif nord de la tour-porte F 140



Photo 10 : vue de dessus (cliché Lisa Korrigane)



Photo 11 : parement intérieur sud et extrémité ouest



Photo 12 : parement intérieur sud vu du sud-est

Photo 13 : parement extérieur nord, niveau de sol F 145 et pierre taillée



Massif sud de la tour-porte F 142



Photo 14 : vue de dessus (cliché Lisa Korrigane)



Photo 15 : parement intérieur nord



Photo 16 : limite ouest de la tour-porte



Photo 17 : Jonction tour-porte et mur de courtine F 700



Photo 18 : parement extérieur sud

**Photo 19 : parement du mur
F 790 dans sa partie est**



Photo 20 : contrefort F 791



**Photo 21 : contrefort F 791
appuyé sur le mur F 790**





Photo 22 : passage F 143 (cliché L. Korrigan)



Photo 23 : mur F 144



Photo 24 : niveau de sol F 145

Mur sud de la basse-cour F 700



Photo 25 : vue de dessus (cliché Lisa Korrigane)

Photo 26 : parement
intérieur nord



Photo 27 : parement
extérieur sud



Photo 28 : brèche dans le
parement extérieur sud



Possible Four



Photo 29 : vue d'ensemble



Photo 30 : parement est mur F 792



Photo 31 : parement nord mur F 792 et parement F 794



Photo 32 : intérieur F 796

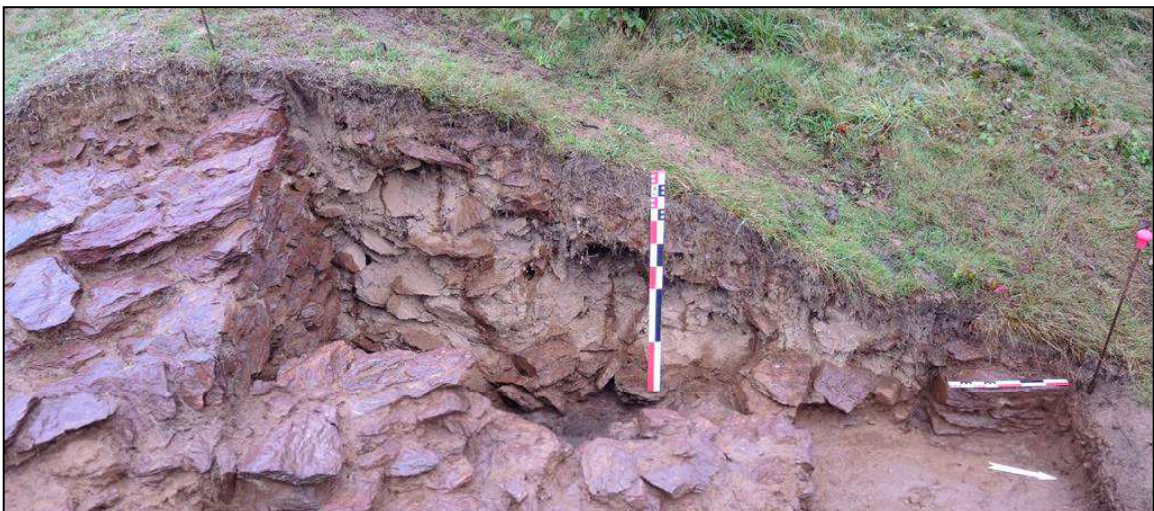


Photo 33 : coupe H-H'